

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

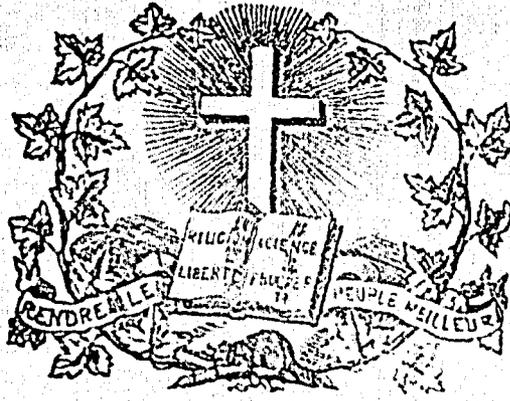
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Novembre 1868.

No. 11.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie : Novembre, J. Autran. — Décembre, Barrillot. — Eloge de Dubner. — PÉDAGOGIE : Discipline, A. Rendu. — Biographies : Bernard Overberg, (suite). — AVIS OFFICIELS. — Nominations : Commisaires d'Écoles. — Syndics d'Écoles. — Séparations, Annexions et Érections de Municipalités Scolaires. — Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs. — PARTIE ÉDUCATIVE : Lady Monk au Couvent des Ursulines de Québec. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Sciences. — Bulletin des Statistiques. — Bulletin des Bons Exemples. — Bulletin Maritime.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### NOVEMBRE.

Le vent, depuis trois jours, a grondé sur nos toits ;  
Il redouble aujourd'hui comme un chœur d'anathème,  
Novembre est de retour ; c'est bien lui, c'est sa voix.  
O farouche saison, dis-moi pourquoi je t'aime !

L'épais brouillard s'accroît dans l'azur obscurci,  
A peine par instant s'y montre un soleil blême ;  
Tout le ciel est en deuil, toute la terre aussi ;  
O farouche saison, dis-moi pourquoi je t'aime ?

Les feuilles de nos bois pleuvent en tourbillons ;  
Voici le sombre hiver, voici l'ennui suprême.  
Demain tout sera nu, forêts, coteaux, sillons ;  
O saison de malheur, dis-moi pourquoi je t'aime ?

J. AUTRAN.  
*Vie Rurale.*

#### DECEMBRE.

##### LE SABOT DE NOËL.

Jésus naquit dans une étable,  
Voilà plus de dix-huit cents ans !  
Noël est la fête immuable  
Des pauvres et des artisans.

Tours de granit, clochers rustiques  
Jettent au ciel leur carillon ;  
L'Église chante des cantiques,  
Les greniers font le réveillon.

On illumine la chapelle,  
Les clerges ont des rayons d'or ;  
Chaque auréole nous rappelle  
La tête de Jésus qui dort.

Oni, c'est dans une crèche immonde,  
Entre l'âne et le bœuf cornu,  
Qu'on voit le Rédempteur du monde,  
Sur la paille, frileux et nu.

Mais l'étoile a guidé les mages ;  
Chacun déjà s'est prosterné  
En offrant de riches hommages,  
A l'enfant Dieu tout nouveau né.

Des pauvres il est le symbole ;  
Jésus aime la pauvreté.  
Heureux qui de son auréole  
Prend un rayon de charité.

Avec ce rayon de lumière  
Celui-là peut sécher des pleurs ;  
De la mansarde à la chaumière  
Dieu compte toutes les douleurs !.

Alléger la moindre souffrance,  
Verser des paroles de miel,  
Chasser du cœur l'indifférence,  
C'est prendre le chemin du ciel.

Enfants, dans le siècle où nous sommes,  
Haine, égoïsme ont tout proscrit !  
Enfants, quand vous serez des hommes,  
Souvenez-vous de Jésus-Christ !

Bientôt Dieu va clore l'année,  
Et la rappeler dans le ciel ;  
Demain, sous votre cheminée,  
Cherchez le Sabot de Noël.

BARRILLOT.

#### Eloge de Dubner.

Dans la matinée du 13 octobre, une cérémonie touchante réunissait dans le cimetière de Montreuil-sous-Bois les amis du philologue si distingué, F. Dübner, dont M. Mérimée a apprécié dans le *Moniteur* le dernier travail considérable, l'édition des *Commentaires de César*. Au sortir de la messe du bout de l'an, on est allé inaugurer le monument érigé à sa mémoire ; l'initiative en est due à M. Emile Gaume ; l'exécution en avait été confiée à l'habile ciseau de M. Mathieu Meunier. Ce monument élégant et simple consista en une table de marbre verticale, d'un style grec, portant au fronton des tablettes entrelacées dans une couronne et la plume de l'écrivain, les emblèmes philolo-

giques; au milieu, le médaillon de Dübner, que couronnent deux figures allégoriques: une Minerve représentant l'*Iliade*, un Ulysse représentant l'*Odyssée*. Au-dessus, entre le fronton et le médaillon, une inscription latine, due à M. Léon Renier, indique le plus en vue et le plus récent des travaux de Dübner. En voici les termes, sauf la forme épigraphique des lettres: *C. Julii Caesaris Commentarios, Napoleone III jubente et jurante, recensuit et emendavit Frid. Dübner*. Au-dessus du médaillon, d'un côté, se lit un distique grec, de la composition de M. Chassignat, maître de conférences à l'École normale; de l'autre, un distique latin, envoyé de Gotha par un ami, un compatriote de M. Dübner. Au bas et au milieu, l'épithaphe est en français. L'effet est du meilleur goût, l'ensemble du travail fin, pur, et d'un classique approprié au sujet. N'oublions pas de dire que l'Empereur avait daigné souscrire pour ce monument élevé à un savant dont il avait pu apprécier le zèle et les mérites.

Après un discours plein de convenance et d'émotion de M. Emile Gaume, il a été lu, au nom de M. Sainte-Beuve, empêché par sa santé, la page suivante, qui est un hommage tout littéraire rendu au savant et à l'ami:

« Messieurs, ce ne serait point à moi de venir prononcer quelques paroles en l'honneur du savant homme dont le cher et respecté souvenir nous réunit dans cette commémoration funèbre: ce serait à quelqu'un de ses vrais collègues, de ses pairs (*pares*), de ses vrais témoins et juges en matière d'érudition: mais ils sont rares, ils sont absents, dispersés en ce moment; — mais quelques-uns de ces meilleurs juges de l'érudition de Dübner sont hors de France, à Leyde, à Genève, dans les Universités étrangères; — mais Dübner en France, aussi modeste qu'utile, aussi absorbé qu'infatigable dans ses travaux, n'appartenait à aucune académie, et tandis que son illustre compatriote et devancier parmi nous, M. Hase, mourait surchargé de titres, de places et d'honneurs bien mérités, Dübner, à l'âge de plus de soixante ans comme au premier jour, n'était rien qu'un travailleur isolé, tout entier voué à l'exécution des grandes entreprises philologiques qui roulaient sur lui, dont il était la cheville ouvrière et l'âme, se dérobant, ne s'affichant pas, étranger au monde, n'ayant au dehors que les relations strictement nécessaires, enseveli, comme il le disait, dans sa vie souterraine au fond de sa mine philologique, et tout semblable à l'un de ces mineurs du Erzgebirge auquel lui-même, il se comparait ingénieusement.

« Oui, je le remarque avec peine, avec regret pour la France, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a laissé vivre et mourir, sans se l'associer, ce savant homme si essentiel, dont la perte est reconnue aujourd'hui, par tous ceux qui ont droit d'avoir un avis en ces matières, comme immense et presque irréparable.

« Que vous dirai-je de sa vie, messieurs? Elle serait tout entière dans le catalogue des publications auxquelles il prit part durant plus de trente ans, et, comme me l'écrivit un des vrais et fins hellénistes consultés par moi, M. Adert, « si, de 1836 à 1866, il a été publié en France cent volumes de grec, on peut hardiment affirmer que Dübner, pour sa part, en a revu au moins quatre-vingt-dix. » — Né dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, le 21 décembre 1802, sorti de l'Université de Gœttingue, élève et ami des Mitscherlich et des Jacobs, il fut appelé à Paris dès 1832, pour y travailler au *Thesaurus* entrepris par M. Didot. Jusque-là, il avait été plus latiniste encore qu'helléniste; mais, à ce nouveau travail et à tous ceux qu'il y joignit, il acquit bientôt une connaissance admirable de la langue grecque, non-seulement de son glossaire et de sa syntaxe, mais encore et surtout de son esprit. Sous ce rapport, au dire des plus compétents, Dübner était arrivé, vers la fin de sa vie, à une quasi-divination: c'était le résultat des immenses lectures auxquelles l'avaient forcés ses publications incessantes.

« Représentant de la philologie allemande en France, appliquant et développant les principes sur lesquels repose la critique des textes, son exemple eut certainement de l'action sur ses contemporains immédiats, et aussi sur les plus jeunes qui ont succédé: il ne m'appartient pas de citer des noms. Mais, s'il exerça

une heureuse influence sur les individus distingués, il échoua dès qu'il voulut introduire une partie de ses idées de réforme dans l'enseignement public; il ne put faire brèche; l'Université en corps résista, elle tint bon pour sa grammaire traditionnelle, qui avait été un progrès en son temps, mais qui était certainement dépassée; on eut même, je crois, quelque peine à pardonner à Dübner sa tentative d'amélioration et ses insinuations; car il revint plus d'une fois à la charge, la polémique fut longue, bien des considérations étaient en jeu... N'insistons pas nous-même: le souvenir de ces désaccords et de ces démêlés ne serait point à sa place ici, en présence d'une tombe.

« Repoussé au peu agréé dans le principe du côté universitaire, Dübner trouva un empressé et généreux accueil parmi les membres de l'enseignement libre, qui surent apprécier aussitôt son utilité et les services qu'il pouvait rendre. Aussi, en dehors de sa grande collaboration à la *Bibliothèque grecque* de M. Didot, rencontre-t-on deux autres séries de travaux auxquels il s'adonna: la série des classiques publiés par M. Lecoffre, et les éditions des Pères de l'Église par MM. Gaume. C'est à un jeune membre de cette honorable maison, lui-même élève de Dübner, et un élève de prédilection, qu'est due la pensée pieuse de ce monument et de cette inauguration funéraire: qu'il en soit remercié au nom de tous!

« Remercions aussi l'artiste distingué dont le ciseau a si bien servi cette pensée d'amitié et de justice, et a su figurer à nos yeux l'image et l'esprit de notre ami dans une composition heureuse.

« Les dernières années de Dübner semblaient devoir le tirer de l'ombre où il avait si longtemps et si volontiers vécu. Appelé à donner une édition des *Commentaires* de César à l'Imprimerie impériale, environné par la munificence de l'Empereur de tous les instruments nécessaires à ce grand travail de collation, il put établir un texte excellent. Il voulait l'accompagner d'un commentaire critique pour expliquer et justifier ses leçons et corrections. Quoiqu'il ait rencontré là aussi des difficultés et peut-être des luttes sourdes, il put mener à bonne fin, avant sa mort, le meilleur de sa tâche. La justice de l'Empereur se plut à reconnaître ses services en cette occasion, qui en résumait tant d'autres, et à l'en récompenser par des marques de bonté qui ont rejailli sur son excellente veuve.

« Aux savants seuls, il appartient de fixer le rang qu'occupera Dübner dans l'histoire des progrès de la philologie et de la critique au 19<sup>e</sup> siècle: on devra toutefois considérer, en appréciant ses mérites, qu'il ne lui fut jamais donné de les développer en pleine liberté dans un travail tout à fait original et individuel; il était toujours plus ou moins commandé par les conditions matérielles des publications auxquelles il s'employait. Il n'aurait pu manifester hautement, l'eût-il possédé, le sens littéraire délicat et hardi d'un Cobet. Mais le grand philologue de Leyde, qui était son véritable ami, qui entretenait avec lui un commerce de lettres, qui se plaisait à être son hôte dans ses voyages à Paris, saurait dire mieux que personne et dans leur juste mesure les qualités précises et multiples de celui qu'il distinguait et estimait entre tous.

« Sans prétendre y apporter une aussi exacte balance, tous les hommes instruits qui aborderont désormais les classiques grecs ou latins seront pénétrés de reconnaissance pour Dübner. Que ce soit Théocrite, ou Virgile, ou Horace, qu'ils étudient, ils trouveront sur leur chemin le guide excellent et sûr, l'annotateur qui ne dit que ce qu'il faut. Sur Horace et Virgile, non-seulement dans les éditions-bijou de M. Didot, mais encore dans de nombreuses lettres et des articles publiés dans les journaux ou revues de l'Instruction publique, Dübner a proposé des sens nouveaux, des corrections piquantes et autorisées. Il ne serait même pas impossible de faire un jour de tous ces morceaux dispersés un petit Recueil d'aménités littéraires philologiques à l'usage des simples amateurs de l'Antiquité, des humanistes curieux et non asservis à la routine.

« Bon, droit, animé de la seule ardeur des Lettres, serviable à tous, d'une obligeance inépuisable pour quiconque s'adressait à

lui et le consultait, Dübner choisissait ses amis de cœur ; il en comptait peu : mais il en avait plus encore qu'on n'en voit aujourd'hui réunis et venus pour le saluer et l'honorer sur ce tombeau.

« Mort il y a juste un an, le 13 octobre 1867, Dübner n'avait pas accompli sa 65e année : à ne voir que sa vie saine et son apparence robuste, de longs jours lui semblaient encore promis. Heureux après tout, heureux homme, pourrions-nous dire, qui a consacré toute sa vie à d'innocents travaux, payés par de si intimes jouissances ; qui a approfondi ces belles choses que d'autres elleurent ; qui n'a pas été comme ceux (et j'en ai connu) qui se sentent privés et sévres de ce qu'ils aiment et qu'ils adiment le plus : car, ainsi que l'a dit Pindare, « c'est la plus grande amertume à qui apprécie les belles choses d'avoir le pied dehors par nécessité. » Lui, l'heureux Dübner, il était dedans, il avait les deux pieds dans la double Antiquité, il y habitait nuit et jour ; il savait le sens et la nuance et l'âge de chaque mot, l'histoire du goût lui-même ; il était comme le secrétaire des plus beaux génies, des plus purs écrivains ; il a comme assisté à la naissance, à l'expression de leurs pensées dans les plus belles des langues ; il a récrit sous leur dictée leurs plus parfaits ouvrages ; il avait la douce et secrète satisfaction de sentir qu'il leur rendait à tout instant, par sa fidélité et sa sagacité à les comprendre, d'humbles et obscurs services, bien essentiels pourtant ; qu'il les vengeait sans bruit de bien des injures qu'il réparait à leur égard de longs affronts. Placé entre deux grandes nations rivales qu'il eût voulu concilier dans les choses de l'intelligence, il a échappé à nos disputes du jour, à nos conflits, à nos misères ; il a eu les plus illustres et les plus charmants des morts pour contemporains et pour hôtes assidus ; heureux homme, dans ses dernières années du moins, à la fois rustique et attique, il jouissait de son jardin, envoyait à ses amis en présent des fruits à faire envie à Alcibiade, et il possédait son Homère comme Aristarque.

« Qu'il repose en paix dans la sépulture du lieu riant où il est mort sans vieillir, où il a vécu ! » — *Moniteur Universel.*

## PÉDAGOGIE.

### Discipline.—Conduite de l'École

#### SECTION PREMIÈRE.

Principes généraux sur la discipline.—Moyens d'établir l'autorité.

Un instituteur pourra être pénétré des principes de l'enseignement, connaître les meilleures règles à suivre, les méthodes les mieux justifiées par l'expérience, avoir acquis d'une manière aussi complète que possible l'instruction qu'il doit transmettre aux autres, avoir classé avec discernement les élèves et organisé heureusement les diverses études, se mettre à l'œuvre avec les intentions les plus pures et les plus éclairées ; et cependant, il verra tous ses efforts frappés de stérilité, s'il ne remplit pas une dernière condition, s'il ne sait pas obliger ses élèves à recevoir la direction qu'il leur imprime, à suivre sans la troubler la marche régulière de l'école, à respecter l'ordre établi, à profiter et à laisser profiter les autres des leçons qui sont données à tous ; en un mot, s'il ne sait pas maintenir la discipline.

Le bon ordre est ce qu'il faut avant tout obtenir dans l'école, et pour le soulagement du maître, et pour l'efficacité de l'enseignement, et aussi pour le bien-être moral des enfants. Le défaut d'ordre est le vice capital d'un grand nombre d'écoles. C'est donc une grave méprise que de voir dans l'instruction le premier but que l'on ait à atteindre. Il faut songer aux moyens de faire naître l'amour de l'ordre, de l'obéissance et de la régularité, tout autant qu'à la manière de donner l'instruction ; car la discipline elle-même est le premier de tous les auxiliaires du progrès intellectuel et moral. Tout être intelligent voit et sent la beauté de l'ordre ; les enfants, sous ce rapport, sont organisés comme les hommes. Il ne s'agit que de cultiver, de développer en eux un sentiment qui certainement est naturel.

« Ce dont nous devons être bien persuadés d'abord, c'est qu'il

n'y a pas de discipline possible pour de mauvais maîtres. Enseignez mal, dites des choses qui surpassent l'intelligence de vos élèves, expliquez-vous d'une manière obscure et défectueuse, laissez apercevoir que vous parlez à tort et à travers, et vous provoquerez un esprit d'insubordination qu'aucun châtement ne saurait réprimer (1). » Au contraire, il n'y a pas de meilleur secret pour garder la discipline que de donner une instruction claire, animée, intéressante. Si vous parvenez à attacher vos élèves à l'étude, à leur faire aimer vos leçons, à tempérer ce qu'elles peuvent avoir d'aride et de difficile par des explications, des développements à la fois agréables et utiles, la police se fera presque d'elle-même dans votre école, disons mieux, le maître n'aura pas besoin de police, où les élèves n'auront point envie de faire mal.

Mais peut-on espérer avoir toujours au plus haut degré l'art si difficile de plaire en instruisant ! Et d'ailleurs peut-on se dissimuler que tout le zèle, tout le savoir-faire du maître aura constamment à attaquer la légèreté de presque tous les enfants, la paresse de plusieurs, la mauvaise volonté de quelques-uns ?

Qu'il ne se borne donc pas à un seul moyen d'influence ; mais qu'il appelle à lui toutes les ressources que peuvent lui fournir sa position et son caractère. Avant tout, qu'il s'efforce de se concilier l'amour et le respect des élèves, afin que ces deux sentiments réunis soient pour lui le fondement d'un haut et inébranlable ascendant. Dans un temps comme le nôtre, où toute autorité supérieure semble chanceler et s'ébranler dans sa base, il faut que ce soit par l'autorité que le maître règle la conduite de l'école.

C'est une idée fautive en théorie, dangereuse en pratique, que de s'imaginer que les enfants doivent être menés sans l'autorité, par la seule persuasion morale. Sans doute, il est bon quelquefois de substituer des explications à des ordres précis ; mais il faut que les enfants sachent qu'il y a une autorité qu'ils doivent accepter, même quand ils n'en verraient pas les motifs. Jamais une éducation ne sera complètement bonne, quand elle n'aura pas eu pour résultat d'enseigner aux enfants à se soumettre au pouvoir, sans autre raison sinon que c'est le pouvoir. « Il y a des moments dans le cours d'une éducation, et même dans tout le cours de la vie, où le délai qu'exigent les raisonnements suffiraient seuls pour nous faire tomber dans le danger que nous voudrions éviter, et où il est indispensable que nous cédions à l'autorité sans faire une remarque (2). » Que l'on se souvienne bien au reste qu'il n'est pas nécessaire que le pouvoir se déploie toujours avec un grand appareil. « Il n'est pas détruit par cela seul qu'il ne se manifeste pas. Le gouvernement a d'immenses magasins d'armes, il a de nombreuses armées ; mais il n'en fait pas constamment usage pour obtenir l'obéissance. Un de ses agents va vous demander le paiement d'une contribution : il ne porte pas d'armes, il n'a pas de troupe à sa suite. Il se présente à vous avec politesse et civilité. Mais vous savez que si vous vous refusez à ses justes réclamations, que si vous persistez dans votre refus, la force publique agira contre vous avec sa puissante énergie. Tel doit être le caractère de tout gouvernement ; tels sont les principes d'après lesquels un maître doit se conduire. Il aura des manières douces et polies ; dans ses relations avec ses élèves, il ne prendra pas l'air et le langage d'une sèche autorité, mais de la persuasion bienveillante. Toutefois, il doit conserver un ascendant capable de soutenir au besoin cette conduite, ou bien il ne réussira à rien, pas même à gagner le cœur de ses élèves. Et la raison en est évidente : d'abord, l'homme qui n'a pas sur ses élèves un droit de direction plein et entier, perd son temps et fatigue en vain son esprit à chercher les moyens d'établir une discipline passable ; ensuite, celui qui s'expose à voir son autorité sans cesse contestée, arrêtée ou insultée, doit perdre toute son influence morale par les désastreux effets d'inévitables impatiences. Pour faire du bien aux enfants, il faut avoir l'esprit calme et maître de lui-même, surtout quand il s'agit non pas

(1) M. Matter

(2) Woodbridge.

seulement d'enrichir les intelligences, mais de former les caractères (1)."

Le pouvoir une fois établi, l'obéissance deviendra bientôt une habitude ; et il n'y a de vraie obéissance que celle qui est prompte, habituelle, de bonne volonté. Une languissante et traînante soumission aux ordres donnés n'est qu'une désobéissance mal déguisée. La subordination devrait être assez forte pour subsister en l'absence du maître aussi bien qu'en sa présence ; et ce n'est pas là une vaine exigence de la théorie. " Nous avons vu une école de plusieurs centaines d'enfants se conduire un jour entier avec une régularité et un ordre parfaits en l'absence de toute personne adulte capable d'exercer même une ombre d'autorité. L'influence du maître, quoique non présent, aidée seulement par des arrangements secondaires, gouvernait une foule d'enfants qui se seraient peut-être fait une gloire de résister à l'action de la force matérielle (2)."

Il ne suffit pas d'assurer pour un temps vos droits à une soumission absolue ; il faut encore que votre ascendant se maintienne pendant de longues années, dans des circonstances peut-être très-diverses, et au milieu d'un changement perpétuel d'écoliers. Cela ne saurait se réaliser par le simple exercice de la volonté, quelque énergique qu'elle puisse être ; il faut encore trouver certains moyens spéciaux et pratiques pour obtenir un empire habituel et général sur l'esprit de la jeunesse. Voici à ce sujet quelques principes dont l'expérience a démontré l'utilité.

D'abord, *Essayez de convaincre vos élèves que vous êtes leur ami*, que vous avez pour but leur avancement, et que vous ne désirez que leur bien, tout en vous souvenant que les plus belles protestations d'amitié et de dévouement ne convaincront guère, si vos actions ne sont pas d'accord avec vos paroles. Vous leur prouverez que vous êtes leur ami, en vous montrant beaucoup moins occupé de vous aises et de vos plaisirs que de leur bien-être. En un mot, aimez vos élèves, et vous serez déjà très-avancé dans la science de gouverner une école.

*Ne donnez jamais un ordre que vous ne soyez résolu de faire exécuter.* Établir des règles que vous n'aurez pas le temps, ou la force, ou même l'intention de maintenir, c'est inculquer la désobéissance. Si vous faites une promesse, tenez-la. Avez-vous dit formellement que la négligence d'un devoir sera suivie d'une punition ? Que vos élèves puissent être certains que la punition sera infligée. Si vous avez commandé à vos enfants de faire telle ou telle chose, veillez à ce qu'elle se fasse exactement, ainsi que vous l'avez prescrite. Ayez cet important principe fixé dans votre esprit, et il ne vous arrivera guère d'imposer avec précipitation des ordres ou des défenses. La réflexion est toujours indispensable à celui qui exerce de l'autorité sur une réunion d'hommes. Cependant cette réserve de la prudence ne doit pas être confondue avec la négligence. La promptitude est l'âme de la discipline, surtout quand on agit sur un nombre considérable. Il faut réfléchir d'avance à votre conduite ; mais quand le moment de l'action est venu, chercher encore ce qu'il faut faire et comment il faut faire, c'est le moyen de ne pas réussir.

*Efforcez-vous de faire naître et de nourrir dans votre école un sentiment général d'amour pour l'ordre et le bien.* Il est certain pour tous ceux qui ont été en rapport avec des enfants réunis, qu'il est à peu près impossible de maintenir longtemps et avec fruit une mesure qui a contre elle l'opinion générale. Chaque école, quelque petite et humble qu'elle soit, a son esprit à elle ; on y trouve certaines idées établies, qui donne un caractère particulier à toute la communauté. Or, ces sentiments et ces idées sont en général déterminés par un nombre assez limité d'élèves, les personnages influents de ce petit monde. Selon que la conduite du maître sera plus ou moins prudente, ces jeunes démagogues seront pour lui un obstacle réel, ou au contraire se feront les utiles auxiliaires de son pouvoir. Ces enfants sont ordinairement parmi les plus malins et les plus insubordonnés. L'énergie naturelle de leur caractère, le ressort

de leur esprit, la conscience de leur vigueur, tendent à les rendre turbulents et rebelles. Il est donc de la plus haute importance que le maître parvienne à trouver le chemin de leur cœur, à se faire un instrument de leur activité, à gagner leur coopération et leur alliance ; car il n'a pas à espérer de neutralité. " Faites tous vos efforts pour établir dans l'école un bon esprit, capable de repousser tout d'abord ce qui tendrait à troubler l'ordre et la tranquillité si nécessaire à tous. Tâchez d'inspirer aux élèves un désir sincère d'atteindre le but de leurs études ; et de les prévenir contre les mauvais effets de l'insoumission et de la paresse, qui ne feraient qu'arrêter leur marche. Préoccupez-vous de ces idées, songez sans cesse aux moyens d'obtenir un tel résultat, ayez recours à toutes les ressources que fournissent les considérations religieuses, et vous l'obtiendrez sans doute : la pratique a montré que le succès était moins difficile qu'on ne pense. Cette influence morale une fois établie fait plus et beaucoup plus que ne pourraient faire les remontrances et les punitions. L'élève ne peut guère résister à la force de la vérité, quand il se voit lui-même condamné par la commune voix de ses camarades, et il est plus souvent humilié par la censure de ses égaux, que par les reproches de ses supérieurs (1). "

En faisant ces observations, nous ne voulons pas recommander une méthode qui a été adoptée dans plusieurs écoles, de formuler la pensée générale des élèves dans un corps de règles qu'ils dressent eux-mêmes. Nous blâmons tout ce qui tend à laisser les enfants se gouverner, parce qu'il en résulte affaiblissement dans le respect et la subordination pour les supérieurs, perte et gaspillage d'un temps précieux, et anéantissement de ces réprimandes particulières et amicales, qui n'ont d'effet qu'autant qu'elles ne tiennent pas à une législation écrite. D'ailleurs, il est une foule de circonstances où il faut toute la maturité d'un jugement exercé pour bien apprécier telle ou telle action particulière.

Afin d'obtenir le genre d'ascendant que vous désirez, il est essentiel, à part ce que nous avons dit sur les esprits influents de l'école, de vous assurer la confiance et l'affection de tous. Vous ne pouvez pas, il est vrai, agir à l'égard de cinquante ou cent enfants comme un père à l'égard de son fils ; vous ne pouvez guère vous flatter de connaître le caractère de chacun d'eux ; vous ne pouvez pas suivre tous vos élèves dans la rue ou dans les champs, découvrir les intentions, les principes qui les dirigent, quand ils ne sont plus sous vos yeux, sous votre surveillance ; et cependant, vous pouvez faire beaucoup pour gagner à tel point leur attachement et leur estime, que ces sentiments puissent avoir empire sur eux, même au dehors de l'école.

*Commencez par observer une stricte impartialité envers tous.* Les enfants ont un œil d'aigle pour découvrir une injustice. Que tout ce qui est loi pour l'un, le soit aussi pour les autres. Sans doute vous aurez, vous pourrez avoir des préférences et vous devrez faire voir que vos dispositions à l'égard des enfants obéissants et studieux sont toutes différentes de celles que vous avez pour les élèves paresseux et insubordonnés. Cela est juste, et ne doit faire aucun mécontentement. Mais que jamais de telles préférences n'aient pour effet de faire fléchir la règle en faveur de qui que ce soit. Surtout que jamais un désavantage extérieur, un défaut physique, n'attire sur un enfant la mauvaise humeur du maître, les réprimandes et les punitions ; tandis qu'un autre élève plus heureusement doué se sera livré impunément à ses caprices. Un seul acte d'injustice suffit pour détruire à jamais la confiance des écoliers dans leur maître.

Si vous voulez conquérir l'affection des jeunes enfants, respectez leur manière de sentir. Les enfants sont d'une sensibilité extrême, et sont aisément blessés au vif. Le sourire avec lequel des hommes froids et légers accueillent souvent l'enthousiasme naïf d'une jeune âme peut produire un mal irréparable. " J'ai connu un enfant, dit Horner, dont l'existence avait été flétrie pour toujours de cette manière. Un méprisant sarcasme avait déchiré son âme tendre et confiante : il avait desséché en un

(1) Abbot.

(2) Horner.

(1) Woodbridge. *Essais sur l'établissement d'Hofwyl* (dirigé par Follenberg)

instant l'aimable sensibilité, les doux épanchements de l'affection ; il les avait refoulés vers leur source ; ils n'en découlaient plus.

*Ayez soin d'être fidèle à votre plan de conduite.* Soyez aujourd'hui ce que vous étiez hier, et ce que vous voulez être demain. Et ce n'est certes pas pour nous une chose facile, sujets comme nous le sommes à tant de variations dans notre santé, dans notre disposition d'esprit. Mais l'importance évidente d'une manière d'être uniforme doit nous mettre en garde, non-seulement contre les transports de colère et d'emportement (nous ne les concevons pas dans un instituteur), mais aussi contre les petites irrégularités dans la conduite, qui ne viennent que de l'oubli ou du caprice. Afin de vous préserver de ce mal, ayez peu de règles, mais veillez à ce qu'elles soient bien respectées.

Enfin, pour faire éviter aux enfants la plus grande partie des occasions de troubler l'ordre, pour anéantir presque tous les obstacles que le désœuvrement des élèves fait naître contre une bonne discipline, faites en sorte que chaque enfant ait toujours une chose à faire et un motif pour ne pas la négliger (1).

Cette maxime pourrait, à elle seule, remplacer un grand nombre de règles de discipline ; c'est elle qui, s'appliquant avec une extrême facilité au système d'enseignement mutuel, est une des principales causes des bons effets qu'il sait produire. Le maître doit donc toujours l'avoir présente à l'esprit ; quelle que soit la méthode qu'il ait adoptée. Un des grands défauts de l'enseignement individuel vient de ce qu'il repousse en général l'application de ce principe ; car si l'oisiveté est pour tout homme la mère des vices, elle est pour l'écolier la conseillère des fautes quelquefois les plus graves, et toujours, au moins, de ces mille infractions à la règle, et qui ne tardent pas à renverser la discipline elle-même et à rendre le bon ordre impossible.

Nous avons insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'une conduite uniforme à l'égard de tous les élèves. Il est cependant une circonstance qui peut y apporter quelques modifications : c'est l'entrée de nouveaux élèves dans l'école. Un enfant reçoit en général ses plus fortes impressions et forme ses idées sur le régime de l'école, d'après la manière dont il a été traité dans les premiers jours ou les premières semaines de son admission. Il faut donc également se garder et d'une excessive indulgence qui ne saurait durer, et d'une inflexible sévérité, qui découragerait aussitôt et rebuterait ceux qui ne sont pas habitués à la discipline de la classe. C'est surtout à l'égard des nouveaux élèves que la fermeté doit être tempérée par beaucoup de douceur. Mais tout ménagement particulier cessera, dès qu'une expérience de quelques jours aura fait comprendre au nouveau venu les exigences de la discipline, dès que l'exemple de ses camarades lui aura appris comment on peut s'y soumettre.

Au reste les enfants ne sont pas autant qu'on le dit ennemis de l'ordre. Ils peuvent ne pas aimer les moyens par lesquels le maître croit devoir l'assurer ; mais une fois l'ordre obtenu, les enfants en sont toujours plus heureux, et sentent le bien qui en résulte. Une discipline exacte, sévère même, pourvu qu'elle soit juste, n'a jamais conduit les élèves à prendre en haine ni l'école, ni le maître.

Nous avons dit le meilleur moyen pour obtenir la discipline ; c'est d'obliger les élèves à la soumission par l'ascendant moral du maître, fondé sur le respect et l'affection et par l'application constante de l'esprit à un objet utile. Heureuse l'école où de tels moyens pourraient suffire ! Heureuse pour l'instituteur, car sa tâche sera douce et paternelle ; heureuse pour les élèves, car ils avanceront dans leurs études par une route qui les mènerait en même temps au bien et à la vertu, sans leur faire connaître les plus rudes chagrins de l'enfance. La discipline serait parvenue à la perfection : elle n'aurait même pas besoin de punir les fautes, elle aurait su les empêcher et les prévenir.

Mais quel maître osera garantir un pareil succès, du moment où, au lieu d'une éducation particulière, il aura la direction d'une foule d'enfants dont il pourra à peine étudier les caractères ?

Dans les écoles fort peu nombreuses, l'influence fondée unique-

quement sur l'affection et le respect pour le maître est, sans doute, meilleure que toute autre, pour stimuler l'ardeur, soutenir les efforts. La satisfaction du maître, quand les élèves savent la comprendre, devient leur meilleure récompense. Mais ce serait une fatale erreur que de vouloir se borner, dans une école peut-être de cent ou deux cents enfants, à un plan fait pour une classe de quelques élèves à peine, qui vivent sous la direction la plus immédiate de l'instituteur. Il vous est impossible d'agir comme agiraient des parents, quand vous êtes vis-à-vis une centaine d'enfants, que chaque jour vous voyez à peine pendant quelques heures ; il vous est impossible, en pareille circonstance, de compter sur l'entière efficacité d'un pouvoir qui s'appuie sur des relations fréquentes et familières. De là résulte une évidente nécessité d'employer, au moins dans les grandes écoles, bien entendu, avec toutes les précautions convenables, un système régulier de punitions et de récompenses.

Et d'ailleurs, les défauts de la nature humaine ne sont-ils pas toujours et dans le maître et dans ses élèves, diminuant d'une part son empire, élevant de l'autre une foule d'obstacles inattendus ? Il y aurait témérité à se priver systématiquement de tous les appuis, de tous les remèdes énergiques contre le mal, dont l'expérience a constaté l'efficacité. Sachons les employer au besoin, ne fût-ce que pour avoir le temps d'apprendre à nous en passer. Gardons-nous de ces théories ignorantes du cœur humain, qui proscrirent, pour la conduite des enfants, les punitions et les récompenses, quand Dieu les a jugées nécessaires à la conduite des hommes. Les lois de l'école, comme celles de la société, ont besoin d'une sanction pour être respectées. Seulement, il est essentiel de bien comprendre quel est l'objet de cette sanction, quel doit en être l'esprit ; il faut éviter une déplorable et trop commune erreur, qui est de s'arrêter aux moyens, sans même considérer la fin.

A. RENDU.

(A continuer.)

## BIOGRAPHIE.

BERNARD OVERBERG.

(Suite.)

Overberg apporta dans sa nouvelle position de Directeur des Séminaristes le même soin et le zèle infatigable qu'il savait mettre dans tout ce qu'il faisait. Aussi on ne tarda pas à sentir les heureux effets de sa présence : la discipline, l'esprit ecclésiastique, les véritables études théologiques reprirent leur éclat. Overberg était partout, partout on sentait son impulsion à la fois douce et vigoureuse. Mais ce qui produisait encore plus d'effet que toutes ses leçons, ce sont ses exemples : il suffit de le suivre dans ses actes journaliers pour comprendre à quel degré d'abnégation il était arrivé.

Le matin, il se levait à quatre heures et demie. Il avait l'habitude de se mettre sur son séant avant que le domestique chargé de l'éveiller eût quitté la chambre, et de s'habiller aussitôt après. "Le premier sacrifice doit être offert à Dieu et non à la sensualité, disait-il : quand on commence par Dieu, tout va bien le reste du jour. Il en est des premières impressions de l'âme, le matin, comme de celles de la jeunesse ; celles-ci décident de la vie, celles-là, de la journée tout entière."

Ses premiers moments étaient consacrés à la prière et à la méditation des choses divines : souvent en passant de très-bonne heure devant sa chambre, on l'entendait réciter l'hymne : *Jam lucis orto sidere*. Quand il avait achevé de se préparer seul et en silence, il allait rejoindre les élèves dans les exercices religieux de la communauté, puis il avait coutume de se recueillir de nouveau pendant quelque temps pour offrir à Dieu ses actions de grâces. Après l'Écriture sainte, les hymnes les plus substantielles de l'antiquité chrétienne et le Symbole des Apôtres, la lecture qu'il préférait pour son édification journalière était celle des écrits de Tauler et de l'Imitation de Jésus-Christ. Il remarquait comme une particularité de ce dernier ouvrage : "qu'on

(1) Joseph Lancaster.

ne l'apprend jamais par cœur." Venait ensuite le travail de la journée. Indépendamment des occupations que lui imposait sa charge de supérieur, il eut à préparer pendant une longue suite d'années auprès du gouvernement en qualité de conseiller, les matières relatives aux écoles. De plus, il donnait ses leçons accoutumées à l'École Normale, prêchait, catéchisait, confessait, visitait les malades, faisait des ouvrages, et, au milieu de tout cela, écrivait une quantité incroyable de lettres, qui toutes contenaient des paroles fortifiantes, mesurées selon le caractère de ceux auxquels il les adressait. On peut à peine s'expliquer comment, avec de si nombreuses affaires, il a pu tant écrire, lorsque l'on sait en outre que, du matin au soir, il n'avait pas un moment de repos. Séminaristes, instituteurs, élèves de l'École Normale, enfants des écoles, amis, prêtres, pénitents, gens de tous les états, de la campagne et de la ville, selon qu'ils avaient besoin de conseils, de consolation ou de secours, tous, jusqu'aux mendians honteux et éhontés, venaient à lui. A chaque instant, on frappait à sa porte; il faisait entrer tout le monde, déposait tranquillement son livre ou sa plume, parlait à chacun de la manière la plus affable, et, dès qu'il se retrouvait seul, prenant de nouveau sa plume ou son livre il continuait de lire, de prier ou d'écrire. Le repos de son âme pouvait seul lui rendre supportable cette agitation extérieure et lui permettre de reprendre aussitôt son travail. " Lorsque j'ai lu trois versets d'un psaume, disait-il, et que je suis interrompu, je reprends ensuite au quatrième."

D'après ce qui précède, on comprend le respect et l'affection extraordinaires qu'Overberg avait su inspirer aux personnes de tout âge et de toute condition, l'amour plein de confiance avec lequel les enfants se pressaient dans les rues sur son passage et qui faisait sortir les gens les plus âgés de leur maison pour le voir et le saluer. Tous ceux chez qui il allait, regardait sa visite comme une bénédiction, et il n'était personne qui, le voyant venir, et n'osant le prier d'entrer, n'eût au moins un vif désir de lui faire accueil. C'était, aux yeux des mères, un heureux signe pour l'avenir d'un enfant, qu'Overberg l'eût béni sur les bras de sa nourrice. Et ce n'était pas seulement le peuple, c'étaient aussi les personnages les plus considérables qui honoraient, dans ce digne prêtre, un instrument merveilleux de prospérité pour le pays. Pendant plus de quarante ans, la confiance des autorités lui donna une influence toute particulière sur l'administration du clergé et la direction des écoles. Déjà, comme examinateur synodal, longtemps avant d'être nommé directeur du séminaire, il avait montré, dans les épreuves qu'il faisait subir aux jeunes lévites, la différence qu'il y a entre avoir quelques notions de la théologie et être nourri de cette science; déjà aussi, dans cet emploi, on le consultait sur les plus importantes affaires diocésaines et toujours son avis était le résultat, non des préjugés et de la routine, mais de principes supérieurs et d'une conviction profonde. De même encore, dans les changements qui subirent les institutions de l'évêché de Münster à la fin du dernier siècle, et qui s'éloignaient tant des anciennes formes, son caractère le porta toujours vers des mesures de douceur et de conciliation.

Overberg, du reste, exerça encore plus d'action sur les écoles que sur le clergé. Il avait déjà pris une grande part aux ordonnances sur l'instruction primaire que Fürstenberg publia de 1782 à 1788, et voici comment ce ministre caractérise la coopération du digne professeur, dans un rapport de l'année 1800 adressé au prince évêque: Son zèle, sa sagacité, sa connaissance " de la matière et des localités ont très-puissamment contribué " à remplir les intentions de votre Altesse Electorale." Comme membre de la commission des écoles de campagne, Overberg eut la haute main sur cette partie jusqu'en 1816. Au temps de l'occupation par les armées françaises, lorsque non seulement l'instruction publique était sans faveur, mais qu'on lui retirait même les moyens dont elle aurait pu disposer, Overberg soutint presque seul les écoles publiques dans la province de Münster. Depuis 1816, époque à laquelle le roi de Prusse, nouveau maître du pays, le nomma membre du consistoire, il mit autant de zèle que de fidélité à servir les intérêts de l'Église et des écoles, et vécut avec ses collègues dans des relations affectueuses que no

troubla jamais la différence de confession. Ses rapports, soit verbaux, soit écrits, témoignaient toujours de la conscience la plus délicate, jointe à une prudence consommée. L'ordre de l'Aigle-Rouge de troisième classe lui fut conféré en 1818. Dans cette même année, ayant été retenu plus de six mois dans sa chambre par une cruelle maladie, il cherchait à se défendre du découragement et de l'impatience en mettant en regard de ses entreprises, la satisfaction de ses supérieurs et les bonnes grâces du roi. Vers les derniers temps de sa vie, il fut élevé au rang de membre supérieur du consistoire, mais jamais il ne souffrit qu'on lui donnât sur ses livres d'autre titre que celui de *professeur à l'École Normale*.

Nous nous sommes jusqu'ici peut-être trop exclusivement occupés de la vie extérieure et des actes de notre cher Bernard Overberg. Portons encore une fois nos regards sur le fond et le principe intérieur de toute sa conduite. La vie entière de l'excellent prêtre était une marche continuelle en la présence de Dieu. Il implorait Dieu de toute la force qu'il lui fallait pour le bien, car, disait-il: " Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, le travail de ceux qui bâtissent est inutile. Comment pourrions-nous exécuter à nous seuls nos projets, lorsque nous ne pouvons pas même nous les rappeler en temps convenable? " Il priait Dieu avant les plus petites comme avant les plus grandes actions. Dans son journal, il note fréquemment que Dieu l'a exaucé pour des choses en apparence minimes, et cette divine bonté fortifiait à la fois sa confiance et son amour.

On a observé dans la vie des vrais chrétiens, des chrétiens régénérés par le Saint-Esprit, que la puissance de la grâce les a faits tout le contraire de ce qu'ils étaient naturellement. Ainsi, par exemple, on a vu des hommes nés avec une grande propension à l'orgueil, à l'avarice, à la sensualité, se trouver, par l'effet de ce divin travail, les plus humbles, les plus bienfaisants, les plus austères; d'autres enclins à la morosité et à la mélancolie, devenir les plus aimables et les plus joyeux serviteurs de Dieu. Nous remarquons chez Overberg une transformation semblable. Lui cet homme si humble, déplore souvent, dans son journal, son penchant à la vanité; lui, l'inépuisable travailleur, se reproche son amour du repos, sa paresse; lui, le bienveillant, l'affectueux Overberg que nous connaissons, gémit sur ses dispositions jalouses, fâcheuses et malveillantes envers les autres. La présence du Seigneur devant qui il marchait, lui était un miroir où il remarquait tout d'abord une tentation et un faux pas; elle lui était aussi une source d'un accès facile, et toute gratuite, à laquelle il puisait la force de se relever et de marcher de nouveau. On voit souvent dans son journal l'expression de cette double idée. " Aujourd'hui (9 décembre 1790), écrit-il, " ayant été appelé deux fois de table, il m'est venu un sentiment " de vaine complaisance sur mes nombreuses occupations et sur " l'estime que devaient concevoir de moi, à ce sujet, les per- " sonnes présentes; mais je ne crois pas m'y être volontairement " arrêté." Plus tard, il racontait à un ami, qui se trouvait au milieu de luttes semblables, les violentes tentations d'orgueil et de vanité qu'il avait éprouvées, surtout dans les premiers temps on sa méthode d'enseignement faisait du bruit. " Combien de " fois, disait-il, le soir, dans mes promenades ordinaires après ma " leçon, faite à l'École Normale, je me suis jeté à genoux derrière " une haie en m'écriant: O Dieu, quand commencerai-je enfin " à ne chercher que toi seul dans mes travaux?"

Overberg s'accuse aussi, dans son journal, de respect humain et de fausse honte pour avoir omis de dire quelque chose de bien par considération pour les autres, ou dans la crainte de leur déplaire; il se reproche d'avoir eu des mouvements d'envie et de joie méchante en entendant louer ou blâmer quelques personnes. Dans une des dernières années de sa vie (28 février 1819), il écrivait: " La nuit s'avance et je ne travaille " pas sérieusement, comme je le devrais, à l'œuvre de mon amé- " lioration. Quand commencerai-je donc une bonne fois? Dif- " férer est chez moi une vieille habitude profondément enra- " cinée. Combien souvent elle m'a fait ajourner telle ou telle " œuvre jusqu'à ce qu'il fût trop tard! Malheur à moi, si cela

“devait m'arriver aussi dans l'affaire de mon salut! Désormais donc là toutes les fois que je remarquerai dans un autre quel- que chose de bien qui pourrait blesser mon orgueil, ou exciter ma jalousie, je remercie Dieu des dons qu'il a faits à cette personne; 2° je ne veux rien raconter qui soit à mon avantage, à moins que les circonstances ne l'exigent, et encore je ne le ferai que dans un but d'utilité évidente.” Il lui arrivait rarement d'exprimer un blâme, quoique très-souvent il parlât des luttes intérieures qu'il avait à soutenir pour se défendre des soupçons et des jugements hasardeux. Il poussait l'amour de la vérité jusqu'à se reprocher d'avoir promis une visite sans être sûr de pouvoir la faire.

Afin de se rendre à lui-même un compte rigoureux de l'emploi de son temps, il nota heure par heure, pendant une année, ce qu'il a fait chaque jour, et il se reproche encore son indolence au milieu d'un zèle si actif et si consciencieux. “J'ai appris à mieux connaître ma paresse, dit-il dans son journal. Y a-t-il une bonne action dont ma conscience me ferait un devoir, le moment une fois venu de l'accomplir? si je la vois dans un avenir un peu éloigné, je sens naître en moi le désir que l'occasion de la faire ne se présente pas, ou qu'il survenne un obstacle insurmontable. L'occasion est-elle arrivée, je cherche involontairement à différer l'œuvre en totalité ou en partie, ou du moins je tâche de m'en tirer le plus commodément possible. Et voilà comment le bien est négligé ou imparfaitement accompli; voilà comment la paresse l'emporte encore sur l'amour dans toutes les bonnes inspirations que Dieu m'envoie. La facilité avec laquelle je renonce à faire le bien dans l'occasion, prouve qu'il n'existe pas en moi, du moins présentement, un amour efficace du bien et que je l'accomplis sous le jong d'une impérieuse nécessité (21 avril 1792).”

Au commencement de ses travaux d'écriture, il éprouvait souvent un profond dégoût, mais une fois à l'œuvre, il se laissait facilement entraîner: il tendait alors avec une irrésistible ardeur à l'achèvement de la tâche qu'il avait entreprise. L'impétuosité de sa passion, c'est ainsi qu'il l'appelle, lui était une preuve que son intention de travailler pour la gloire de Dieu n'était pas tout-à-fait pure et qu'il s'y mêlait de la vanité. Plusieurs fois il expérimenta qu'ils étaient donné une peine inutile qu'il était obligé de refaire son travail, lorsque emporté par cette boue, il avait perdu de vue le but final, à savoir: la gloire de Dieu, le service et l'utilité du prochain. C'est pourquoi, il prit la résolution d'arrêter sa plume d'honneur en heure pour se mettre à genoux et se rappeler la pensée de Dieu, comme il avait coutume de faire au commencement de chaque action. Néanmoins, il remarqua toujours que l'ardeur passionnée dans le travail, surtout dans la composition, le rendait froid et aride dans la prière, et que rien n'avait davantage arrêté ses progrès dans la vie spirituelle. En conséquence, il prit une résolution, à laquelle il tint fortement, celle de ne plus penser à ses travaux intellectuels en dehors des heures qui leur étaient consacrées. “Hier soir, écrit-il à la date du 25 juin 1791, j'ai observé combien souvent je manque au précepte: *Chaque chose à son temps.* A table, dans la conversation, souvent même pendant la prière je suis préoccupé de mon travail, bien que l'expérience m'ait appris qu'une pareille préoccupation est non seulement inutile, mais encore nuisible. Souvent, malgré tous mes desirs, je ne puis rejeter ces pensées: une résolution ferme de ne pas m'y arrêter, m'aidera à m'en débarrasser en temps convenable.”

Lorsqu'Overberg lisait quelque chose qui l'intéressait vivement, il prenait garde de se laisser trop entraîner à cet attrait. Il s'arrêtait de temps à autre pour réfléchir sur ce qu'il avait lu et pour se l'approprier. “C'est seulement ainsi, disait-il, que la lecture est profitable.”

Ce qui coûta le plus d'efforts à Overberg, ce fut la gaieté enjouée qui devint à la fin chez lui tout-à-fait habituelle, car il était de lui-même sombre et mélancolique. Souvent il se reproche dans son journal, cette triste disposition de sa nature; il cherche à la combattre en s'appuyant sur Dieu, et dit, entr'autres choses: “Je vois avec plus d'évidence que c'est non-seulement

un devoir de ne pas sentir son humeur noire et fâcheuse, de ne troubler personne dans son contentement et sa joie, mais qu'il faut encore chercher soi-même, autant que possible, à égayer les autres ou à les rasséréner par la bienveillance et l'égalité d'âme qu'on leur montre. Ceci est d'autant plus nécessaire que jamais la vraie piété ne sera rendue aimable et chère par celui qui n'est pas lui-même pénétré de la joie affective qu'elle inspire, et qui ne sait pas faire partager à autrui quelque chose du bonheur intérieur qu'il possède. Dieu est éternellement joyeux et communique une joie incessante; nous devons tâcher aussi de lui ressembler sous ce rapport, Dieu aime ceux qui *amuent joyeusement.* *Rijouissez-vous toujours dans le Seigneur, je vous le répète, réjouissez-vous.* Celui qui donne à son prochain un verre d'eau froide au nom du Sauveur, sera récompensé par le Sauveur; mais un air content, un regard amical ne rafraichissent-ils pas encore plus le prochain que ne fait un verre d'eau présenté à l'homme qui a soif? Et cet air, ce regard, donnés au nom du Sauveur ne méritent-ils pas autant et même davantage de recevoir de lui une récompense? N'y a-t-il pas beaucoup de personnes qui supporteraient plus volontiers une soif très-vive qu'un air mécontent?”

Overberg savait admirablement faire tourner à son avancement intérieur les fréquentes maladies dont il était frappé. Ainsi, par exemple, de 1796 à 1798, il souffrit tellement de la goutte qu'il ne marchait qu'à l'aide d'un bâton; pendant plus d'une année, il ne put se rendre ni à l'église ni à l'école. “En me mettant dans cet état, dit-il, Dieu m'a fait une grâce toute particulière: en effet, la douleur a calmé cette ardeur passionnée que je portais dans la composition de mes livres, et qui, ne venant pas de motifs tout-à-fait purs, tenait mon esprit toujours tendu, rétrécissait mon cœur, m'éloignait de mes autres devoirs et me rendait morose à la moindre interruption. La souffrance a également amorti en moi la vanité et la crainte de déplaire qui m'empêchaient de bien faire, en me dirigeant, du moins secrètement dans mes fonctions et mes actes, défaut dont j'avais longtemps prié Dieu de me délivrer, sans jamais faire moi-même pour cela de sérieux efforts. Enfin, le mal physique a aussi apaisé la jalousie parfois très-violente, que j'éprouvais contre tous ceux qui obtenaient de l'approbation en quelque genre que ce fût. Voilà trois énormes défauts que les maladies ont diminués, chez moi, à un degré où je n'avais pu atteindre avec toutes mes prières et tous mes combats.”

Pendant ces maladies dont l'intensité était augmentée par des préoccupations intellectuelles, Overberg avait beaucoup négligé croyait-il, la prière intérieure. Bientôt il sentit que son cœur était plus froid, plus immortifié, plus avide de bagatelles, de distractions et de plaisir, quand il voulut revenir à l'oraison, la paresse lui suscita de nombreux obstacles. Alors, ainsi qu'il le raconte lui-même, le Seigneur lui envoya de violentes tentations. “Cela me mit dans la nécessité, dit-il, de tourner vers Dieu toutes mes pensées pour ne pas succomber, et de me tenir ferme dans cette direction, et c'est ainsi, ô mon Sauveur, que tu m'as rendu à la vie spirituelle. Maintenant soutiens-moi pour que je ne m'en éloigne plus jamais. Avec l'aide de ta grâce divine, je prends la résolution: 1° de ne jamais omettre l'oraison sans un très-grave motif et de remarquer chaque fois exactement la cause pour laquelle j'y ai manqué; 2° de bien peser les circonstances de temps, de lieux, de choses et de personnes, sans jamais penser d'abord à moi-même; 3° de faire plus d'attention, dans le commerce avec les hommes, à ce qui n'est perçu que par les yeux de la foi, c'est-à-dire, aux rapports dans lesquels ils sont avec Dieu, avec Jésus, avec le Saint-Esprit et avec l'éternité.”

(A continuer.)

## AVIS OFFICIELS.



## Ministère de l'Instruction Publique.

## NOMINATIONS.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par Ordre en Conseil, du 20 octobre dernier, de nommer les personnes suivantes commissaires ou syndics d'écoles pour les municipalités ci-après désignées.

## COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Township Morin, Comté d'Argenteuil : MM. William Kerr, Cornelius Brown, Lawson Kennedy, Charles Seale et John Newton, les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

Mille-Iles, No. 1, Comté d'Argenteuil : Patrick Elliot en remplacement de lui-même et M. John Strong, en remplacement de John Maxwell, dont le temps d'office est expiré. Election irrégulière.

Mille-Iles, No. 2, Comté d'Argenteuil : M. Charles Moore, en remplacement de lui-même et M. Robert Pollock, en remplacement de M. Richard McCormick dont le temps d'office est expiré; Election irrégulière.

Mille-Iles, No. 3, Comté d'Argenteuil : MM. James Hammond, John Hammond, John Riddle, Thomas Patterson, Senior, et Thomas Patterson, Junior. Elections des années précédentes irrégulières.

Ste. Hélène, Comté de Bagot : MM. François Dupuis, Bénédi Lapierre, Jean-Baptiste Pariseau, François Trouvier et Denis Lapare; les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

Aubert-Gallion, Comté de Beauce : M. Edouard Bégin, en remplacement de M. Gaspard Poulin dont le temps d'office est expiré; l'élection n'ayant pas été faite régulièrement.

Paspébiac, Comté de Beauport : M. Placide Aspirat, en remplacement de M. Adam Brotherton qui a quitté définitivement la municipalité. L'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

Anse St. Jean, Comté de Chicoutimi : MM. Vital Boudreault, Léandre Houle, François-Xavier Dalaire, Venant Gagnier et Faustin Boivin; les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

Roseville, Comté de Gaspé : MM. John Rose, William Mostur, Philippe Marchant, Célestin Fournier et Félix Adam, Junior, municipalité nouvelle.

St. Pierre de l'Étang du Nord, Comté de Gaspé : MM. Richard Delany, Daniel Arseneau, Simon Richard, Alexandre Boudreault et Alexandre Terriau, municipalité nouvelle.

Anse à Grisons, Comté de Gaspé : MM. Eugène Galbert et Charles Lemieux, en remplacement de MM. Joseph Synotte et André Synotte, dont le temps d'office est expiré, l'avis d'élection n'ayant pas été donné en temps légal.

Cloridrome, Comté de Gaspé : M. Régis Roy, en remplacement de M. Pierre Pruneau, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas eu lieu régulièrement.

Notre-Dame du Mont Carmel, Comté de Kamouraska : Le Rév. Ludger Blais, en remplacement de lui-même, et M. Edouard Michaud en remplacement de M. François Laplante, l'élection ayant été irrégulière.

St. Jean Chrysostôme, Comté de Lévis : M. Paul Bélanger, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant pas été régulière.

Ste. Agathe No. 1, Comté de Lotbinière : MM. Francis Maguire, James McGinley, Hugh Keenan, John Egan et Francis Donovan, les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

St. Sylvestre, Sud, Comté de Lotbinière : MM. William Mitchell et James Woodside en remplacement de MM. Joseph Osborne et John Shield, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas été faite en temps voulu.

West Farham, Comté de Missisquoi : MM. Alfred Béland en remplacement du Rév. E. Sprüger qui a quitté définitivement la municipalité, l'élection n'ayant pas eu lieu en temps légal.

St. Tite des Caps, Comté de Montmorency : M. Etienne Cauchon, en remplacement de M. Eleuthère Roberge, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas été faite au temps voulu.

Thorne, Comté de Pontiac : M. William Hodgins, en remplacement de lui-même, M. John Hodgins, en remplacement de M. James Smith, dont le temps d'office est expiré, et M. John Wilkinson, en remplacement de M. William Johnston, qui a quitté définitivement la municipalité, l'élection n'a pas eu lieu en temps légal.

St. Raymond, Comté de Portneuf : M. Pierre Plamondon, Jr, en remplacement de lui-même; il n'y a pas eu d'élection au temps voulu.

Ste. Marie de Monnoir, Comté de Rouville : M. Etienne Poulin, en remplacement de lui-même, son temps d'office étant expiré et l'élection n'ayant pas eu lieu en temps légal.

Pointe du Lac, St. Maurice : MM. Réné Merville et Jean-Baptiste Biron, en remplacement de MM. Benjamin Dupont et Joseph Biron, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas eu lieu au jour voulu par la loi.

Notre-Dame du Lac, Comté de Témiscouata : MM. Louis Fortin, Alexis Grenier, Gabriel Michaud, Isaac Bérubé et Abraham Dubé, municipalité nouvellement organisée.

## SYNDICS D'ÉCOLES.

Percé, Comté de Gaspé : MM. Philippe Vbert, Abraham Lombety et Francis Lebrun, les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

Masham, Comté d'Ottawa : M. Louis Giroux, en remplacement de lui-même; il n'y a pas eu d'élection au temps voulu.

Cleveland, Comté de Richmond : M. Edward Griffith en remplacement de Charles Bédard, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas eu lieu en temps légal.

St. Paul d'Abbotsford, Comté de Rouville : M. Enoch Buzell, en remplacement de M. Hiram Rollins, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'a pas été faite en temps légal.

Ste. Cécile de Milton, Comté de Shefford : MM. Henry Dixon Hangerford, Thomas Wallace et William Bullock, l'élection des années précédentes ayant été irrégulière.

St. Jean, Comté de St. Jean : MM. James McPherson, Charles St. Pierre et Samuel Vaughan, les élections des années précédentes ayant été irrégulières.

St. Valentin, Comté de St. Jean : M. Thomas Scott, en remplacement de M. Joseph C. Bowman, dont le temps d'office est expiré, l'élection n'ayant pas eu lieu au temps voulu.

## SÉPARATIONS, ANNEXIONS ET ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par Ordre en Conseil en date du 20 octobre dernier, de faire les changements suivants dans les municipalités ci-après désignées :

Baie Nord, Comté de Gaspé : Distraire de la municipalité scolaire de la Baie Nord, toute cette partie de territoire qui se trouve à partir de la propriété de Robert et Nathaniel Mosher, exclusivement, et ainsi courir vers le nord-ouest jusqu'aux termes non concédés, formant une distance de six milles environ, cette nouvelle division devant être connue sous le nom de municipalité de Roseville.

Ile de la Madeleine, Comté de Gaspé : Distraire de la dite municipalité, les arrendissements scolaires du Cap aux Meules et de l'Étang et les ériger en municipalité scolaire, sous le nom de St. Pierre de l'Étang.

Laprairie, Comté de Laprairie : Distraire de la municipalité scolaire de ce nom ce qui constitue la municipalité rurale du village de Laprairie, plus la côte dite St. Jean ou la Borgnesse, et celle dite St. Joseph ou grande Coulée, et l'ériger en municipalité scolaire du village de Laprairie, à prendre effet au mois de juillet prochain.

Hull, Comté d'Ottawa : Notre-Dame de Hull, changer les limites des dites municipalités et les établir comme suit : commençant à la Rivière Ottawa dans le Township de Hull, entre les lots Nos. quatre et cinq, et courant vers le Nord, entre les dits lots jusqu'à la ligne du côté Sud de la municipalité de St. Etienne.

Masham, Comté de Pontiac : Séparer de la dite municipalité le territoire ci-après décrit les quarante-trois derniers lots des premier, second et troisième, rangs les 16, 17, 18, 19 et 20, les 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58 lots du quatrième rang, les quinze derniers lots des cinquième et sixième rangs, les huit derniers lots du septième rang, enfin les trois derniers lots du huitième rang du dit Township, et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de Ste. Cécile de Masham, à prendre effet du premier juillet prochain.

St. François du Lac, Comté de Yamaska : Distraire de la municipalité de la paroisse de St. François du Lac, l'étendue de territoire à partir de la partie nord-ouest, ou d'en bas, de la municipalité scolaire du village, et courant de là jusqu'à la route entre le premier rang et celui du Petit Chenal en la dite paroisse, laquelle est connue sous le nom de Pointe du Bois de Maska, et l'annexer à la municipalité du village du même nom.

## DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

## BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

École élémentaire, 1ère classe A.—MM. John Allan, Sen.; John Allan, Jun.; Samuel Sturton; Mlle Marion Neil.

Deuxième classe.—Mlles Isabella Kinneear, Isabella Oliver.

4 août 1868.

École modèle, 2ème classe A.—Mlle Julia Ahern.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Ronald McKillup; Mlle Frances Haskett.

Deuxième classe.—M. William MacNab Gillis; Mlles Jane Hall, Christina C. Sutherland, Janet Thomson.

3 novembre 1868.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Angèle Larochelle. (Onis dans la liste publiée en juin 1868.)

5 mai 1868.

Académie, 1ère classe F. et A.—M. Firmin Pantaléon Hudon.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Clémentine Bernier, Geneviève Boissonnault, M. Anne Bougie, M. Anne Marcotte, Marie Emilie Turgeon.

Deuxième classe.—Mlles Marie Baillargeon, M. Malvina Bélanger, M. Sophronie Emond, M. Ezilda Gosselin, M. Catherine Céline Guilmet, Catherine Philomène Paré (Vve. Langlois), M. Virginie Pelletier, M. Obéline Roy, Flore Talbot, M. Paméla Toussaint, Emma Elvina Trudel, Philomène Willott, Margaret Nevill.

Mlle Nevil a obtenu un diplôme d'école élémentaire (A.)

4 août 1868.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlle Mary Somerville.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Maggie Little; M. D. R. McCready.

Deuxième classe.—M. Thomas Holiday; Mlle Elizabeth Mathews.

4 août 1868.

T. A. GIBSON,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Marie Véronique Archambault, Olivine Beauchamp, Malvina Boisjoli, Amélie Credjeur, Céline Cornélius dit Grandchamp, Thirza Cyr dit Vincent, Louise Henriette Dénault, Geneviève Desève, Malvina Desève, Amélie Dumontier, Hermine Dina Ethier, Odile Gougeon, Alexine Guilmet, Esther Hébert, Emma Lachapelle, Henriette Lalande, Césarine Lebel, Emma Martineau, Anne McGarry, Rose de Lima Matte, Marie Monchamp, Marguerite (Juellette, Louise Eugénie Paquette, Cordélia Royal, Angélique Rejimbai, Emma Richer, Arthémise Rivard dit Dufresne, Marie Elmina Salva, Ida Thibodeau, Marie Trothier, Zéroïde Villot dit Latam; MM. Paul Zotique Hébert, Edouard Demers, Joseph Gauthier.

Deuxième classe.—MM. Louis Valiquet, Louis Côté, Arsène Daoust; Mlles Esther Charest, Eliana Unice Gauthier, M. Louise Philomène Beaudreau, Albine Bourdon, Olivine Delvina Brisset, Emélie Chênevert, Marie Louise, Joséphine Coutu, Adélaïde Guillot, Geneviève Hébert, Angèle Lafleur, Alphonsine Lambert, Julie Emélie Langevin, Alphonsine Laurin, Marie Delphine McKee, Hermine Marcoux, Calixte Paquin, Angèle Payment, Euphrosine Plouffe.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Séraphine Harvey.

Deuxième classe.—Mlle Céline Girard.

4 août 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Marie Potvin; M. Abdon Guay.

3 novembre 1868.

C. BOIVIN,  
Secrétaire.

BUREAU D'AYLMER.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Thomas Bick; Mlles Sarah Pringle, Margaret Whillan.

Deuxième classe.—M. James Watson; Mlles Catherine Boyd, Agnes McMillan, Marie Villeneuve.

4 août 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Miss Mary Daley; M. Ths. Wrighte.

3 novembre 1868.

J. R. WOODS,  
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—M. Pierre Fabien Soucy.

20 août 1868.

E. J. FLYNN,  
Secrétaire.

BUREAU DE WATERLOO ET SWEETSBURGH.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Eliza Clarke, Isabella McKinlay.

Deuxième classe.—M. Edward A. Wilkins.

4 août 1868.

W. GIBSON,  
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

Académie, 1ère classe A.—M. James R. Woodward.

Ecole modèle, 1ère classe A.—M. S. A. Hurd.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Sarah Gillies, Ada Stanton, Florence Willard, Aglaé Moreau (F.) et M. Jonas L. French.

3 novembre 1868.

S. A. HURD,  
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlles Eugénie Chamberland, Hortense Gagné, Marie Délina Gagnon.

4 août 1868.

P. J. DUMAS,  
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCE.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Philomène Leblond, Léocadie Labonté.

Deuxième classe.—Mlles Soulange Veilleux, Marie Veilleux, Philomène Rodrigue, Rose Virginie Pepin, Marie Roy, Sophie Jaques, Eulalie Côté, Scholastique Gagné, Thais Hébert, Célanire Hébert.

4 août 1868.

J. T. P. PROULX,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Flore Virginie Gervais.

Deuxième classe.—Mlles Henriette Georgienne Benoit, Marie Delphine Carignan, Marie Henriette Jeanson.

4 août 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlle Elmina Moreau.

Deuxième classe.—Mlle Céline Thibodeau.

3 novembre 1868.

F. A. BRIEN,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE BEDFORD.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlles Mathilde Major, Céline Lavigne, (F.)

Deuxième classe F.—Mlles Aglaé Messie, Amanda Navion, Céline Beauregard.

4 août 1868.

J. F. LÉONARD,  
Secrétaire.

BUREAU DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Arthémise Caron, Julie Duquemin, Rose Pelletier.

Deuxième classe.—Mlles Marie Clémentine Bernier, Desneiges Sirois Judith Terriault.

4 août 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Elizabeth Bard; M. Aimé Roy dit Desjardins.

3 novembre 1868.

P. DUMAIS,  
Secrétaire.

## BUREAU DE TROIS RIVIÈRES.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie Zelée Camirand, Marie Virginie Désilets, M. Anne Eugénie Déjarlais, Louise Michel, Marie Henriette Rouet, M. C. Georgianna Terriault, Marie Aurélie Tisdell.

Deuxième classe.—Mlles E. Clarence Lanouette, Marie Anne Denoncourt, Marie Aurélie Pelletier.  
6 février 1868.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Adélaïde Baudette, M. L. Elizabeth Bondy, Caroline Carle, Marie Sarah Loranger, Marie Léocadie Lor, Rosalie Lambert, Margaret Southwood, (E.); Marie Céline Maillette, Marie Emilie Mineau alias Minot.  
5 février 1867.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlles Philomène Milot, Marie Eglise Mauseau.

Deuxième classe.—Mlles M. Beaubiennne Lacerte.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Caroline Bellemare, M. D. Julienne Bergeron, Wilhelmine Bourbon, Adolphine Croteau, M. Antoinette Cinq-Mars, M. Virginie Doucet, Marie Emma Dubac, Marie Elise Houde, M. Adolphine Leblanc, Marie Delliia Leblond, Marie Léa Lacroix, M. Zella Parmentier dit Nourri, Marie Valice.

Deuxième classe.—Mlles Lucie Bellemare, M. Eléonore Champoux, Marie Dion, M. Heloise Jutra, M. Philomène Leblanc, M. Emma Lacourse, Eléonore Massicotte, M. E. Philomène Pratte, M. Alanise Tousignant, Alrina Vigneau.  
7 mai 1867.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlles M. Victorine Bergeron, Sophie Côté, M. Ezilda Elie, M. Mélanie Leblanc, Marie Elise Mailhot, Sophie L. Milot.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Victorine Bergeron, M. S. Léa Bergeron, M. Lucie Cormier, M. Guillemine Despins, Ide Odélie Genest, M. Hortense Martel, M. A. Honorine Parmentier M. Marguerite Petit, Marie Anne Perreault, M. Emilie Rousseau, M. A. Agnès Racine, M. Yvonne Grenier, M. François Bergeron.

Deuxième classe.—Mlles Delphine Ducharme, Louise Deschayes, Adélaïde Gill, Apolline Lamy, M. Joseph Dugay.  
6 août 1867.

Ecole modèle, 1ère classe F.—M. Louis Philippe Guillet.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Mathilde Bastien, M. A. Azilda Camirand, Virginie Dostaler, Henriette Gaudette, Elmire Joyal, M. Céphise Tessier, Philomène Tessier.

Deuxième classe.—Mlles Hélène Bergeron, E. Vitaline Chaillez, Céline Lamy, Eutichiane Trudel.  
5 novembre 1867.

Ecole modèle, 2ème classe F.—Mlles M. Adéline Cassel Octavie Laplante.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Florence Beauchêne, Hermine Denoncourt, Marie Esther Elie, Marie Adèle Shooner, M. Ezilda Tourigny.

Deuxième classe.—Mlles Serienne Mailhot Marie Edille Vigneau.  
4 février 1868.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlles Eliase Chaillez, M. E. Pétronille Bourque, M. L. A. Alfred Dostaler.

Deuxième classe.—Mlle Virginie Dostaler.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. A. Agnès Beaumier, M. Agnès Béliveau, M. A. Céline Blais, M. Vitaline Coquette, Eulalie Côté, M. Céline Desfossez, Mathilde Desmarais, Eléonore Dubord, Philomène Adèle Dupaulé, M. A. Emilie Gélinas, M. Emma Héroux, M. D. Horence Hamelin-Laganière, Henriette Leclerc, M. Desneiges Leblanc, M. Céline Labarre, M. Ezilda Lamothe, M. Jessé Lefebvre, Marie Lemire, Mary Ann McCabe, (E.); M. Louise Tourigny, Philomène Verville, M. Zénaïde Vigneault.

Deuxième classe.—M. Georgienne Imison, M. Mélanie Champoux, Marie Marguerite Guguy, M. Eloïse Levasseur, Marie Gertrude Leblanc, M. Octavie Marchand.

Ecole élémentaire, 1ère classe.—Mlles M. Charlotte F. L. Girard, M. E. Pétronille Bourque.  
22 mai 1868.

J. M. DESILETS,  
Secrétaire.

## BUREAU DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Charles Booth.  
4 février 1868.

O. LEBLANC,  
Secrétaire.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), NOVEMBRE 1868.

## Lady Monk au Couvent des Ursulines de Québec.

Avant son départ pour l'Angleterre, Lady Monk voulut faire une visite d'adieu au Couvent des Ursulines. Lundi le 9 du courant Son Excellence et Mademoiselle Monk accompagnées du Lt. Col. Irvine A. D. C. furent reçues à la porte de la Communauté par le Rév. M. Lemoine Chapelain du Couvent, M. le Grand-Vicaire Cazeau, M. le Curé de Québec et plusieurs autres membres distingués du clergé. Lady Monk fut ensuite conduite par les longs corridors du cloître, richement et élégamment décorés pour l'occasion, à la salle principale du Pensionnat où Mademoiselle Bossé, fille de L'Hon. Juge Bossé lui présenta l'adresse suivante au nom des Révérendes Mères des élèves réunies.

A Son Excellence, Madame la Vicomtesse Monk, à l'occasion de sa visite d'adieux au Couvent des Ursulines à Québec:

## EXCELLENCE,

Les visites dont vous avez honoré cette maison ont été pour nous jusqu'ici des occasions de réjouissances et de plaisirs, mais aujourd'hui, l'expression de nos remerciements et de notre reconnaissance sera attristée par la pensée de votre prochain départ.

Cependant, pour votre Excellence, la perspective de revoir la terre natale et d'aller habiter encore une fois les magnifiques chaâteaux de vos ancêtres doit être bien douce et bien consolante; et au milieu des douceurs et des charmes de ce séjour, vous aurez peut-être bientôt oublié votre passage sur une terre étrangère.

Votre Excellence voudra bien croire qu'ici votre souvenir restera longtemps gravé dans le cœur des Révérendes Mères et de leurs élèves, que pendant longtemps elles se rappelleront avec bonheur les nombreuses visites et l'amitié dont vous les avez honorées, elles n'oublieront jamais votre bienveillance et votre affabilité; et votre nom prononcé dans cette maison évoquera toujours des sentiments de reconnaissance et d'amitié.

Les vœux que forment pour votre bonheur les jeunes élèves qui remplissent cette enceinte sont les mêmes qu'exprimeront dans leurs prières nos Révérendes Mères, ces vœux nos compagnes l'exprimeront dans leurs chants, et leurs voix depuis longtemps voudraient se faire entendre pour chanter ces refrains (1):

Let us breathe our wishes kind,  
With this our sad farewell;  
May every joy through coming years,  
With thee, my lady, dwell.  
Oh, ne'er may adverse fate unbind  
Her ills for thee or thine.  
But ah! as bright as those we love,  
Around thee ever shine!

3080

O'er the main, a voice I hear,  
A voice of friends and home,  
It pleads, in accents sweet and kind;  
"Come, ye beloved ones, come!"  
And fair are loved ones to obey  
That voice of sweet command;  
To bid a foreign land adieu,  
For home and native land.

(1) Nous craignons de faire perdre à ces couplets leur mérite par la traduction. Nous les donnons textuellement.

SOLO.

Erin's Isle in beauty rise,  
Greet my lady's longing eyes,  
While her proud ancestral halls  
Echo long with cheery calls.  
There glad welcome will go round,  
Song and lyre of dalcet sound.  
There the parting we must tell,—  
Noble lady, fare thee well  
Let us breathe, &c.

URSULINES, Quebec, Oct. 26th 1868.

Lady Monck visita ensuite tout le Couvent et exprima à diverses reprises aux Révérendes Mères Ursulines combien elle était satisfaite de tout de qu'elle voyait et combien elle regretta de leur dire adieu.

**Petite Revue Mensuelle.**

Un caractère frappant d'incertitude marque notre époque : on attend tout de l'avenir et on doute de tout ce qui est présent. L'Espagne en révolution ne sait pas si un nouveau monarque présidera à sa destinée ou si elle ne se contentera pas d'un Président de République. La France n'est pas satisfaite ; à l'intérieur les esprits sont toujours agités, à l'extérieur les points noirs ne sont pas tout à fait disparus. Le roi d'Italie attend toujours le moment où il pourra se mettre en possession de Rome, et le Pape de son côté considère toujours l'usurpation de ses provinces comme un fait provisoire.

Sur ce continent, l'œuvre d'unification de la grande république paraît rétrograder plutôt qu'avancer, tandis que s'élabore au milieu de mille difficultés l'œuvre de la confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Le Canada est aussi lui dans ce moment, sous un certain rapport, sous le régime du provisoire ; Sir Charles Wyndham depuis le départ de Lord Monck tient les rênes du gouvernement en attendant l'arrivée toute prochaine de notre nouveau gouverneur-général Sir John Young.

Arrivé à Québec en novembre 1861 et parti le 14 du présent mois, Lord Monk a donc été pendant sept années gouverneur général de l'Amérique Britannique. Peu de temps après son arrivée, nous étions sous le coup d'un grand danger, celui qu'entraînait l'affaire du Trent ; à plusieurs reprises, sous son administration le pays a été menacé d'invasion, et a même été envahi sur plusieurs points ; enfin de nombreuses crises ministérielles sont venues éprouver l'aptitude et les connaissances constitutionnelles de Lord Monck. Dans toutes ces circonstances, le gouverneur général s'est montré à la hauteur de sa tâche et si l'on a critiqué sa conduite lorsqu'il accorda à son premier ministre, M. Sanfield MacDonald, à la fois une reconstruction du cabinet et une dissolution des chambres, on s'est accordé à dire qu'il avait voulu par là éprouver toutes les chances constitutionnelles qu'un parti depuis longtemps absent du pouvoir pouvait trouver de s'y maintenir. Au nom de Lord Monck se rattacheront toujours l'un des plus grands événements de notre histoire, la confédération de quatre des provinces britanniques.

La législature d'Ontario s'est réunie le trois Novembre. Le nouveau lieutenant-gouverneur l'Honorable M. Howland a prononcé le discours du trône avec le cérémonial d'usage ; et l'adresse de la chambre a été votée sans division après deux soirées de débats. M Lount, fils de celui qui fut exécuté pour cause politique en 1837, a été le moteur de l'adresse qui a été secondée par M. Calvin, le successeur de feu Sir Henry Smith au comté de Frontenac. Les principaux orateurs ont été du côté de l'opposition MM. McKellar, Blake et Boyd ; du côté ministériel, MM. Sanfield Macdonald, Lount et Cumberland.

La question de l'indépendance du parlement, et celle du double mandat ont été jusqu'ici les plus fécondes en discussions. Le premier ministre a proposé d'exclure de l'assemblée législative les ministres fédéraux et de décréter que les ministres provinciaux ne pourraient pas être non plus membres du parlement fédéral. Une proposition de M. Blake qui tendait à abolir entièrement le double mandat, a été rejetée à une très forte majorité, la chambre paraissant disposée à se contenter de la mesure soumise par le ministère.

Le *Canadian News* de Londres publie une nouvelle importante au sujet de la mission de Sir George Cartier et de M. MacDougall. "Nous sommes, dit ce journal, en position d'affirmer qu'il n'y a plus d'espoir de faire payer le gouvernement du Canada pour les droits de la compagnie de la Baie d'Hudson." Le gouvernement impérial en effet, d'accord avec le gouvernement du Canada, refuse de reconnaître les droits de la compagnie sur le Territoire. Le *Canadian News* ajoute : "Le gouvernement d'un territoire aussi vaste que celui dont il est question, ne peut coûter moins de \$25,000 par année, et même en supposant qu'une compagnie voulut faire cette dépense, elle ne pourrait convenablement être chargée d'une aussi grande responsabilité, résultant de l'organisation de ce territoire en colonies de la couronne, et comme cette organisation doit avoir lieu au plus tôt, il faut en charger le gouvernement du Canada ou celui de l'Em-

pire. Le gouvernement du Canada est prêt à faire toutes les dépenses nécessaires pour l'établissement non seulement d'un gouvernement, mais encore de moyens convenables de communication entre la Rivière-Rouge et le Canada ; ses engagements pécuniaires ne vont pas au-delà." Comme on le voit, les représentants du Canada ont bien réussi dans leur mission. Pendant leur séjour en Angleterre, Sir George E. Cartier et l'Hon. M. MacDougall ont passé quelques jours à Stowe, résidence d'été du Duc de Buckingham, ministre des Colonies ; ils ont aussi été présentés à Sir John Young notre nouveau gouverneur-général.

Cette question du territoire de la Baie d'Hudson, pleine d'intérêt pour nous, n'a cependant dû intéresser en Angleterre que les actionnaires de la Compagnie ; pour le peuple anglais, une question bien autrement importante attirait toute son attention, celle des élections générales. Les manifestes des chefs des deux partis sont publiés, celui de M. Disraeli sert de modèle aux candidats du parti tory, et il en est de même de celui de M. Gladstone pour les whigs. D'après M. Disraeli, les cris des partis, le *shiboleth* des élections générales doit être : *le pape ou la reine*. On voit que le cabinet sent le besoin de passionner ses partisans, au risque d'en fanatiser quelques-uns. Il est de fait, que la question de l'Eglise de l'Irlande jouera le premier rôle dans les élections ; mais de ce que l'Irlande verra disparaître un jour les exactions qui la ruinent, il ne s'en suivra pas que l'Angleterre ou l'Ecosse deviendra catholique, ni même que les populations protestantes d'Irlande se trouveront dans une plus mauvaise position. En Amérique, l'opinion générale est que le gouvernement perdra beaucoup par les élections. Le *Times* de Londres assure même que les libéraux gagneront cent vingt voix, ce qui enlèverait au ministère tout pouvoir de se soutenir même durant une semaine.

Aux Etats-Unis, les élections présidentielles ont été pour le moins aussi décisives : le général Grant a été élu Président par une majorité de 108 voix sur 317. Le triomphe n'appartient pas entièrement aux radicaux, car il a été prouvé que parmi les démocrates un grand nombre ont donné leur vote contre Seymour, leur candidat, en faveur de Grant qu'ils ne considéraient pas comme le candidat républicain, mais qu'ils considéraient comme le général populaire dont le nom est un prestige sans être un drapeau, comme dit "le *Courrier des Etats-Unis*." Le même journal, plus en état qu'aucun de juger de la situation politique des Etats-Unis, dit au sujet de l'élection du Président : "Nous nous réjouissons cordialement que la nomination du général Grant soit consacrée par une majorité décisive, bien que nous ne l'ayons pas souhaité, parce qu'il n'y a pas de pires situations que les situations équivoques, et qu'il n'y a rien de tel que de voir clair devant soi pour savoir où l'on va ; et, bien que l'élection de Seymour nous eût paru plus désirable, nous préférons Grant porté carrément au pouvoir par une élection sans ambage, à Seymour élevé à la Présidence par une élection ambiguë. Dans notre opinion, l'élection du général Grant ouvre une ère nouvelle dans la vie politique du peuple américain. Elle ferme forcément le cercle des agitations stériles qui ont succédé à la guerre et doit être le signal d'une réorganisation des partis comme l'ont été l'administration de Jefferson et celle de Jackson. Alors, nous l'espérons, surgira un nouveau parti qui sera le parti de la modération, de la conciliation, de l'honnêteté, et qui se tenant à distance égale des impatiences et des réactions, saura guider le pays au lieu de l'entraver dans l'accomplissement pacifique de ses hautes destinées."

En attendant, qui rétablira l'ordre dans les Etats du Sud ? et quand est-ce que le télégraphe cessera de nous annoncer des émeutes et des massacres quotidiens à la Nouvelle-Orléans ? Grant, indépendant du parti radical, serait le seul capable de rendre à ces beaux pays leur ancienne splendeur.

Il y est naturellement porté, et on se rappelle qu'en recevant les épées des généraux confédérés Lee et Jackson, il ne put contenir sa douleur à la vue de la dévastation du pays qu'il venait de conquérir. Depuis, à la ruine de la guerre, est venue s'ajouter une situation politique des plus affreuses. Si le nouveau Président se montre indépendant des partis, le Sud a tout à espérer ; mais s'il se croit le moins indépendant obligé envers le parti radical il y a tout à craindre que poussé à bout par des mesures tyranniques, le sud n'arbore de nouveau l'étendard de la révolte. La situation est tendue. Le passage suivant extrait du "*Meschacébe*" Journal de la Louisiane, dépeint en traits lugubres et pleins d'indignation l'animation des esprits.

"L'émeute en permanence, telle est la situation que nous a faite le radicalisme. Il en procède, et il en subsiste. Pour conserver le pouvoir qu'il a usurpé, il calomnie la société qui le repousse. Il peuple de fantômes l'imagination des affranchis, excite en eux la peur, cette mauvaise conseillère, et leur met à la main le fusil et la torche. Il y a longtemps qu'il manœuvre ainsi dans l'ombre et ruine pour régner. . . . Les impudentes bravades et les outrages répétés ont fatigué la patience de ces blancs, déçus de leur splendeur. En mesurant la terre et en mordant la poussière, ils se relèveront plus forts comme Antée le vieux géant de Libye. Ont-ils le droit de s'indigner, ces artistes révolutionnaires du Nord qui allument bravement une trainée de poudre de plusieurs milliers de lieues ?

Socérateurs ou fanatiques, ils verront clair s'il le faut à la lumière de nos vastes incendies et finiront par croire à des témoignages écrits avec le sang. En définitive le blanc qu'on accuse toujours du péché originel de l'esclavage et qu'on damne sans merci, défendra son foyer et sa famille, dût-il s'ensevelir sous un monceau de ruines fumantes.

Puisque la vérité est travestie, puisque la vieille union est aveugle et

sourde, le blanc défendra sa peau blanche. à tout hasard, et s'il lui faut mourir, il mourra en combattant. . . . . Que le Congrès, source du mal dont nous souffrons, modifie une législation qui n'est qu'une gangrène pour le pays ainsi que les faits le prouvent chaque jour, qu'il daigne faire usage des facultés accordées aux plus humbles mortels, et ait le courage de faire son œuvre dans un sens large, et généreux, et national, la paix reviendra et l'ordre aussi ; autrement nous aurons l'ordre de Varsovie, et la paix des tombeaux."

Entraîné par le feu de cet écrit et par l'horreur d'une aussi triste situation, nous avons peut-être consacré à ce sujet plus d'espace que ne le permettent les bornes de cette petite revue ; mais qui ne se sentirait pas touché de voir un peuple qui a lutté pour son autonomie, pour ses institutions, dont une odieuse à la vérité, mais sanctionnée par les lois et la constitution, n'aurait pas dû être abolie sans compensation ; de voir ce peuple écrasé sous un régime pire que le despotisme militaire ; car il n'en a point la franchise ?

Nous venons de voir en Espagne un trône renversé, une grande révolution accomplie, bien des actes d'une réaction injuste et impie, mais point d'horreurs semblables à celle que l'on vient de décrire. C'est que jusqu'ici les fauteurs de la révolution espagnole n'ont pas eu à faire appel à des haines de race, à armer les noirs contre les blancs.

Cette révolution a de plus, il est vrai, comme garantie d'ordre dans une certaine mesure ce caractère militaire et prétorien de toutes les révolutions ibériques. Comme on le sait les trois quarts des armées royales avaient fait défection, et le marquis de Novaliches, investi du commandement des troupes envoyées dans l'Andalousie pour combattre l'insurrection, fut battu par elle. Ici l'histoire de cette révolution d'Espagne ne manquera pas, comme dit M. de Calonne, de mettre en contraste les courageuses et loyales figures de ce vieux marquis de Novaliches et du jeune comte de Girgenti, avec celles de ces généraux tournant leurs armes contre une femme, contre une souveraine à qui ils devaient pour la plupart leur fortune, dont quelques-uns ont été ses favoris ; et la précipitant du trône qu'ils avaient contribué à compromettre. Il est bien entendu que nous ne voulons pas parler ici du général Prim, puisqu'il a été un homme d'opposition dans tous les temps. Révolté souvent, proscrit presque toujours, il était un chef de parti. Nous disons donc que malgré les efforts des armées royales et le courage de leurs généreux chefs, la révolution avait triomphé. Alors il s'est agi de constituer un gouvernement provisoire.

On avait eu d'abord l'idée de former une sorte de triumvirat composé du général Serrano, du général Prim et de M. de Salustiano Olozaga, immédiatement appelé de Paris où il était exilé. Ce dernier refusa d'abord, puis ensuite il accepta, mais il était déjà trop tard, car pendant ce temps, on finissait à Madrid, par s'en tenir à un ministère composé de membres de l'union libérale et de progressistes avec le général Serrano pour président et le général Prim comme ministre de la guerre. Voici la composition de ce gouvernement provisoire.

Présidence, le Maréchal Serrano ; Guerre, le général Prim ; Marine, l'amiral Tossete ; Finances, M. Figuerola ; Affaires-Etrangères, M. Lorenzana ; Justice, M. Ulloa ; Intérieur, M. Sagusta ; Outre-Mer, M. Ayala ; Travaux Publics, M. Ruizoulla. Sous ce gouvernement provisoire les relations de l'Espagne avec les pays étrangers se renouent.

Les Etats-Unis ont été les premiers à reconnaître le nouveau gouvernement, l'Angleterre et la Prusse ont suivi leur exemple ; l'Italie n'a pas tardé à les imiter, et la France, si elle ne l'a pas reconnu officiellement, a au moins commencé des relations avec chacun de ses membres pour mettre sur le trône un monarque de son choix. Des décrets en grand nombre ont été promulgués accordant toutes les libertés à l'usage non seulement d'un gouvernement constitutionnel, mais aussi d'une république, parmi lesquelles on admire surtout la *liberté des cultes* qui exclut les jésuites, et ferme de force les couvents. Tout cela est plus ou moins provisoire, comme le gouvernement et la question essentielle, la question du régime définitif de l'Espagne, reste entière. Cette question est la question du jour. L'Espagne restera-t-elle monarchique comme Prim le désire, ou essayera-t-elle d'une république comme lui conseille plus d'un publiciste ? La réponse sera donnée par l'assemblée constituante "*les Cortès*" chargée de décider souverainement des destinées de l'Espagne, et dont les membres seront élus par le suffrage universel. Mais c'est ici que commencent les difficultés pour cette révolution, œuvre de trois partis alliés dans la lutte, l'union libérale, les progressistes et le parti démocratique.

La décision des *Cortès* amènera peut-être un choc entre les partis et il est beaucoup à craindre que l'ordre qui règne maintenant à Madrid et dans les autres villes ne soit qu'un ordre provisoire. Si la monarchie ne renait pas en Espagne, ce ne sera pas manque de représentants et de candidats au trône, car plusieurs noms pleins de prestige, des noms qui ont même servi de cri de guerre à des partis, ont été mis en avant. Ainsi, la révolution a réveillé les espérances carlistes, et le représentant actuel de cette cause, soutenu, dit-on, par un parti en France, s'est mis en campagne. Hier encore, on affirmait que le prince des Asturies avait peu de chance, et voilà qu'aujourd'hui, le télégraphe nous annonce que le général Prim lui a fait offrir la couronne en se réservant la régence. Malgré toute la réserve avec laquelle on doit donner foi à de pareilles nouvelles, il faut cependant avouer que l'avènement de ce prince ne surprendrait personne. Puis le duc de Montpensier ; pour lui, il semble que plus le moment décisif approche, plus ses espérances doivent diminuer quoiqu'il ait plus d'un membre du gouvernement provisoire en sa faveur. On a parlé enfin du

prince Amédée d'Italie, et même du prince Alfred d'Angleterre avec la cession de Gibraltar comme dot du nouveau roi ; il faut avouer que ce serait là une dot vraiment royale ; aussi, pour croire que cette dernière candidature est peu probable, il n'est pas nécessaire que le "*Times*" nous l'affirme comme il l'a fait dernièrement. La monarchie serait encore replacée sur le trône par l'avènement de Don Fernando de Portugal, quoiqu'on affirme qu'il ait positivement refusé pour lui et ses enfants, ou par la réunion des deux couronnes sur la tête du Roi de Portugal. D'un autre côté, les partisans d'une république Espagnole ou d'une union ibérique sont assez nombreux, et parmi eux figurent des noms qui ont un certain prestige.

Il n'y a pas jusqu'à Garibaldi dans son ancre de Caprera et Victor Hugo sur son rocher de Guernesey qui ne se mêlent de donner des conseils à cette pauvre Espagne et ne lui recommandent avec une bonté toute paternelle de proclamer la république. Ces deux grands hommes, chaque fois qu'éclate une révolution, éprouvent le besoin d'adresser des proclamations aux peuples, et les bizarres documents signés de l'un ou de l'autre de ces noms, ne sont pas les moins curieux que l'historien de notre époque devra consulter. Un recueil de ces deux épitres *aux gentils* ferait peut-être les délices de quelque futur collectionneur. Garibaldi, plus pratique et plus tranchant par ses instincts que le poète des *châtiments*, conseille cependant comme transition, une *dictature* de deux ans, ce qui prouve que le héros républicain n'aurait point lui-même d'objection, le cas échéant, à se charger seul pendant quelques années des destinées de l'Italie. On sent du reste que la république a peu de chances après la *dictature* et que c'est tout bonnement la monarchie ou l'empire qui y succède. Ces conseils et les articles tout à fait républicains qui paraissent dans un grand nombre de journaux italiens, alarment à bon droit, le roi Victor Emmanuel, qui s'aperçoit mais un peu tard, qu'il pourrait bien n'avoir travaillé qu'au profit de l'anarchie et de la révolution. Il a fait saisir plus de trente journaux dans le cours du mois d'Octobre, ce qui n'est pas aller trop lentement en besogne pour un ami de toutes les libertés.

Ne serait-il pas curieux de penser qu'une des personnes les plus intéressées à la défense de Rome serait ce même roi d'Italie qui craindrait que Garibaldi, une fois maître de Rome, ne demandât une république romaine de toute l'Italie ? L'homme qui demande pour les Espagnols une république du Portugal et de l'Espagne ne pourrait-il pas avoir la même idée pour sa patrie ? En attendant, les défenseurs de Rome n'ont à combattre que des brigands moins célèbres que Garibaldi, et nos deux cent cinquante zouaves pontificaux canadiens n'ont eu jusqu'ici à lutter pour la plupart que contre la maladie. "*La malaria*" aurait paraît-il sévi avec violence parmi ceux qui sont restés dans la ville ; quant aux autres, disséminés parmi les autres troupes, ils auraient été envoyés à la chasse des brigands dans les montagnes. Les brigands ont été traqués et vaincus sur tous les points ; le plus grand nombre en tombant demandaient un prêtre et se convertissaient avant de mourir.

En France, les esprits semblent tournés à la paix, et l'Empereur pour prouver qu'il n'y a aucune raison de faire la guerre ou de la craindre, a fait dresser trois cartes qui tendent à établir que l'Allemagne étant divisée aujourd'hui en six parties, savoir : Confédération du Nord, la Prusse, Confédération du Sud, la Bavière, le Wurtemberg et Bade, la France a pour voisine immédiate et pour rivale une masse moins compacte que celle représentée par l'ancienne Confédération Germanique qui comprenait tous les mêmes Etats avec des liens plus étroits et l'Autriche qui depuis s'est séparée et restera pour le moins neutre. Ces fameuses cartes auraient aussi pour effet de prouver que les bornes de la France ont été conservées dans l'état où les avait mises le traité de Prague. Mais on demande si après tout cela, nous verrons un désarmement général puisqu'il n'y a rien à craindre. D'après les dernières nouvelles, il faudrait répondre négativement, car on nous apprend que l'organisation de la garde mobile est poussée avec plus de vigueur que jamais.

Nous avions réuni, pour cette revue, la trop longue liste nécrologique de notre dernière causerie ; mais, depuis, combien de noms illustres sont venus grossir cette liste ! Un homme vient de mourir en France, un homme dont le nom seul est une puissance : le baron James de Rothschild, cinquième et dernier survivant des fils de Meyer Anselme Rothschild, fondateur de la puissante maison de banque de ce nom, est décédé à Paris le 15 de ce mois. M. James de Rothschild était né à Frankfort sur le Mein le 15 mai 1792, et habitait Paris depuis 1812 avec le titre de Consul Général de l'Empire d'Autriche en France. L'immense fortune de M. de Rothschild l'a fait appeler le roi des Juifs et le juif des rois ; mais plus d'un roi a été obligé de compter avec cette puissante famille pour autre chose que l'argent, puisqu'en 1830, après la révolution de juillet, on entendit dire à Anselme Rothschild de Frankfort : "*La maison d'Autriche désire la guerre, mais la maison Rothschild veut la paix.*" De même, en 1840, lors des troubles de la Porte avec Mehemet Ali, la paix de l'Europe fut maintenue principalement par leur influence. La maison Rothschild possède cinq principaux établissements à la tête de chacun desquels se trouvaient un des fils de Meyer Anselme Rothschild, Anselme à Frankfort Nathan à Londres, Charles à Naples, Salomon à Vienne et James à Paris. Ils ont de plus établi des agences dans les principales villes tant de l'ancien que du nouveau-monde. La maison Rothschild est la plus grande compagnie commerciale et monétaire qui ait jamais existé, le nombre et la grandeur de ses transactions lui permet de fixer la hausse et la baisse des principaux marchés des deux mondes de sorte que leur gain est immense en comparaison de leurs risques. Aussi n'ont-ils subi qu'un échec

qui ne les a seulement pas ébranlée ; c'est en 1848, après la révolution de février depuis le mois de mars jusqu'au mois de décembre, ils ont perdu par suite de dépréciation des propriétés foncières et des chemins de fer la somme énorme de huit millions de livres sterling. M. James Rothschild qui vient de mourir, était bien connu en France par sa générosité. En 1848, après le pillage par la populace de son château de Suresnes, il fit don aux victimes des événements de février, d'une somme de 50,000 francs. Dans ces dernières années, M. Rothschild s'était fait construire à Ferrières une magnifique résidence où il a reçu souvent la famille régnante de France.

Une autre célébrité vient encore de s'éteindre en France : Jacchino Rossini le divin maestro, le plus grand compositeur italien vient de mourir à Paris, à l'âge de 77 ans. Voici comment l'auteur de la *galerie des contemporains illustres* nous fait connaître les parents de Rossini et sa naissance. Il y avait à la fin du dernier siècle, à Pesaro, jolie petite ville de l'Etat du Pape, bâtie en amphithéâtre sur le golfe de Venise, un pauvre et honnête joueur de cor de troisième ordre, nommé Joseph Rossini, marié à une jeune femme qui s'appelait Anna Guidarini et qui n'avait pour fortune qu'une voix médiocre et une jolie figure. Quand venait la saison des foires, le couple quittait Pesaro et parcourait les petites villes de la Romagne, le mari faisait sa partie dans les orchestres improvisés d'opéras forains également improvisés, et la femme chantait passablement sur la scène les rôles de *seconda donna* à l'automne, mari et femme s'en retournaient bras dessus bras dessous à Pesaro où ils subsistaient le reste de l'année du mince produit de leur industrie nomade.

Quoique pauvres ces deux braves gens vivaient heureux et ne s'inquiétaient guère de l'avenir, lorsqu'il leur naquit, le 29 février 1792, un bel enfant qu'ils appelèrent Joacchino Rossini, sans se douter du fracas que ce nom devait faire un jour dans le monde, et que celui qui devait écrire la vie de cet enfant commencerait ainsi. " Qui leur aurait dit depuis la mort de Napoléon, il s'est trouvé un autre homme duquel on parle tous les jours à Moscou comme à Naples, à Londres comme à Vienne, à Paris comme à Calcutta ; la gloire de cet homme ne connaît d'autres bornes que celles de la civilisation et il n'a pas trente deux ans." Il n'entre pas dans les cadres de cette revue de donner une liste complète des compositions du grand maestro, encore bien moins d'apprécier toute cette série de chefs-d'œuvre depuis sa première symphonie et une cantate intitulée. *Il piano d'armonia* qui fut exécutée à Bologne le 11 août 1808. Jusqu'au fameux *stabat* qui a paru en 1841, en passant par son chef-d'œuvre *Guillaume Tell* en 1829, et le *Barbier de Séville* en 1816 ; mais nous essayerons de faire connaître le grand artiste en quelques phrases et une anecdote fournie par M. Stendhal. Tout ce dont Rossini semble avoir hérité de ses parents c'est cette insouciance et cette vie nomade qui convient d'ailleurs très-bien à un artiste. Il a commencé sa vie ainsi, puisque M. Feetis, qui prétend le tenir du maestro lui-même, assure qu'il accompagnait dès sa dixième année son père et sa mère dans leurs excursions et jouait tant bien que mal à côté de son père la deuxième partie du cor et il l'aurait certainement terminé de la même manière si sa santé le lui eût permis. Cependant ses voyages, surtout ceux de France et d'Angleterre, semblèrent lui avoir donné le goût de thésauriser et on se rappelle avec peine qu'on l'a vu millionnaire à Paris loger dans une misérable mansarde du théâtre Favort pour n'avoir pas de loges à payer, et recevoir dans ce taudis toutes les illustrations de l'Europe en s'excusant sur la rigueur des temps et la nécessité de l'économie : ce qui prouve que l'appetit vient en mangeant. Le Rossini de 1814, celui de M. de Stendhal est plus amusant et plus artiste, revenons à lui et citons le peintre. De 1810 à 1814 Rossini parcourut successivement toutes les villes de l'Italie, passant deux ou trois mois dans chacune ; à son arrivée il était fêté, porté aux nues par les *diletanti* de l'endroit : les quinze ou vingt premiers jours se passaient à recevoir des diners et à hausser les épaules de la bêtise du libretto. Après quinze ou vingt jours de cette vie dissipée, Rossini commence à refuser les diners et les soirées musicales et il prétend s'occuper sérieusement à étudier la voix de ses acteurs. Il les fait chanter au piano, et on le voit obligé de mutiler les plus belles idées du monde, parce que le *tenore* ne peut pas atteindre à la note dont sa pensée ait besoin ou parce que la *prima donna* chante toujours faux dans le passage de tel ton à tel autre. Quelquefois dans toute la troupe il n'y a que le basso qui puisse chanter. Enfin vingt jours avant la première représentation, Rossini connaissant bien les voix de ses chanteurs, se met à écrire. Il se lève tard, compose au milieu de la conversation de ses nouveaux amis, qui quoiqu'il fasse, ne le quitte pas un instant de toute la journée. Il va dîner avec eux à l'*Osteria* et souvent souper ; il rentre fort tard, et ses amis le reconduisent jusqu'à sa porte en chantant à tue-tête de la musique qu'il improvise, quelquefois un *Miserere*, au grand scandale des dévots du quartier. Il reste enfin, et c'est à cette époque de la journée, vers les trois heures du matin que lui sont venues ses idées les plus brillantes. Il les écrit à la hâte et sans piano, sur de petits bouts de papier et le lendemain, il les arrange, les *instrumente* pour parler son langage, en causant avec ses amis. Figurez-vous un esprit vif, ardent, que toutes choses frappent, qui tire parti de tout et ne s'embarrasse de rien ; ainsi pendant qu'il composait son *Moïse*, quelqu'un lui dit : Si vous faites chanter des Hébreux, les ferez vous nazillier comme à la synagogue ! Cette idée le frappe et sur le champ, il compose un chœur magnifique qui commence en effet par certaines combinaisons de sons rappelant un peu de synagogue juive. Telle fut la vie de Rossini de vingt à trente ans ; puis il se maria et passa en Angleterre où il gagna

en cinq mois de leçons et de concerts 250,000 francs. Cet homme dont l'égoïsme affecté et l'indifférence apparente pour toutes choses sont devenus proverbes à Paris, cet homme fut toujours un fils dévoué. Il envoyait à son père et sa mère la moitié de ce qu'il gagnait, et au premier bruit de la maladie de son père, il accourut de Milan à Bologne. Lorsque le vieillard cessa de vivre, son fils ne voulut plus rentrer dans le palais où il l'avait perdu, et ce palais embelli à grands frais, fut vendu. La suite de ce malheur fut pour Rossini une longue et douloureuse maladie. Frappé à la fois d'une maladie cruelle et d'une de ces affections nerveuses qui n'atteignent pas moins l'esprit que le corps, il mourut le 12 courant. Un immense concours de peuple assistait à ses funérailles qui eurent lieu à la Madeleine ; pendant le service, tous les musiciens et artistes de Paris se firent entendre, entr'autres Melle Pati, etc.

Encore en France un homme qui a vécu assez longtemps dans le siècle précédent, vient de terminer ses jours. M. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, naquit à Rethel, le 10 septembre 1788, d'une ancienne famille noble, dont l'illustration remonte aux croisades. Président de la Société d'émulation d'Abbeville, il a contribué par son activité et sa fortune, à imprimer une assez forte impulsion au mouvement scientifique et littéraire dans sa province. Il avait reçu plusieurs décorations, entr'autres la croix de la Légion d'honneur. M. Boucher de Perthes a écrit des ouvrages de genres très-différents : des tragédies ; une comédie ; des mémoires sur les antiquités de sa province et surtout sur les preuves de l'existence de l'homme antédiluvien ; et un nombre considérable de *Voyages*. Nous devons citer à part trois de ses ouvrages qui ont attiré vivement l'attention du public savant : *Opinion de M. Christophe, vigneron, sur les prohibitions et la liberté du commerce*, où l'auteur a revendiqué un des premiers le libre-échange ; *De la Création*, essai sur l'origine et la progression des êtres ; et *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine.

Il y a quelques années M. Boucher de Perthes ayant mis par hasard la main sur quelques livraisons de notre journal, se prit d'un grand intérêt pour le Canada, entra en correspondance avec notre rédacteur en chef, et fit cadeau à la bibliothèque du département de ses œuvres complètes : plus de soixante volumes.

Ces morts pleines de regrets avaient été précédées par celle d'un personnage non moins remarquable, le comte Waleski, enlevé subitement à sa famille le 28 octobre dernier. On a dit qu'un nuage voila son berceau, mais aussi qu'il y avait dans ses veines un sang bien capable de le faire arriver aux plus hautes destinées. En effet il est devenu l'ami de Napoléon III, et son ministre à plusieurs reprises. Comme tel, il eut l'honneur de signer le Traité de Paris en 1856. On assure aussi qu'il eut une bonne part à la lettre fameuse du 19 janvier 1867. M. de Waleski n'était pas encore vieux pour un homme d'Etat, il avait 60 ans à peine.

Si la mort fait des vides nombreux parmi les amis de Napoléon, elle ne laisse pas aussi de moissonner dans les rangs de ses adversaires. Le télégraphe vient de nous annoncer la mort de M. Léonard Joseph Havin, directeur du *Siccle*, et représentant au Corps Législatif, décédé à Paris, le 13 courant, à l'âge de 69 ans. Fils d'un ancien conventionnel, proscrit comme régicide, M. Havin partagea, jusqu'en 1820, l'exil de son père. De 1830 à 1835 refusant, dit-on, des offres plus brillantes, il remplit les fonctions de Juge de Paix à St. Léo, sa ville natale, qui lui confia le mandat de député en 1831. A la Chambre, M. Havin siégea constamment dans les rangs de l'opposition, à côté de M. Odilon Barrot. Après la révolution de février 1848, M. Havin fut délégué à l'Assemblée constituante par le département de la Manche. Elu membre du Conseil d'Etat en 1849, il donna sa démission de représentant. Après le coup d'Etat de 1851, M. Havin ne s'occupa plus que de la direction de son journal, jusqu'au jour où les électeurs de Florigny-sur-Vire l'envoyèrent de nouveau à la Chambre des Représentants, dont il faisait encore partie au moment de sa mort. Son attitude dans le parti de l'opposition est trop connue pour que nous ayons rien de nouveau à apprendre aux lecteurs à ce sujet. Dans ces derniers temps, il se fit beaucoup de bruit autour du nom de M. Havin à propos d'accusations portées contre lui et d'autres membres de la presse libérale par M. de Kervéguen, l'un de ses collègues au Corps Législatif. Il est bon de remarquer que Rossini et M. Havin sont morts avec les secours de la religion catholique, et il y a là un enseignement qui ne doit pas être perdu.

Il est certain que novembre devra s'appeler cette année, avec plus de vérité que jamais, le mois des morts ; pourtant la liste n'est pas encore épuisée, et nous pourrions pour le Canada, y ajouter encore plus d'une victime. A leur tête, on remarque l'ancien et vénérable curé de Chambly, M. l'abbé Mignault. Il serait trop long de repasser ici la carrière de ce digne prêtre : elle a duré plus d'un demi-siècle et a été très-bien remplie. Successivement vicaire à Québec, missionnaire chez les acadiens, ses compatriotes, où son souvenir s'est longtemps conservé, il fut en 1817 nommé curé de Chambly. Sa charité pour les pauvres, son dévouement pour ses paroissiens, notamment dans les jours néfastes du choléra, et en 1837, les sacrifices sans nombre qu'il s'imposa pour créer un collège, qui fut longtemps florissant, tout cela doit assurer à M. Mignault une place distinguée dans le clergé canadien.

Ici tout le monde a partagé le deuil d'une de nos principales familles. Madame Langevin avait su mériter le respect universel. Elle s'est éteinte doucement, pleine de ses bonnes œuvres, entourée des soins affectueux d'une nombreuse famille qu'elle a vu arriver aux premières dignités, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— On écrit de Beyrouth le 25 Septembre : Le nombre des établissements destinés à l'instruction de la jeunesse a considérablement augmenté en Syrie depuis quelques années. L'honneur de l'initiative en revient tout entier à nos missionnaires. C'est, en effet, le collège d'Antoura qui le premier a donné à ce pays le signal du réveil intellectuel. Ce collège, dirigé par les Lazaristes, efficacement protégé par les agents du Gouvernement français, a fourni depuis 1838, époque de sa fondation, un nombre considérable d'élèves qui ont contribué à répandre l'instruction, soit dans les villes, soit dans le Liban. Le collège de Gazir est également une institution française. Il est dirigé par les jésuites, qui lui font faire chaque année de nouveaux progrès, et il rend au pays autant de services pour le moins que celui des Lazaristes.

L'exemple de nos missionnaires n'a pas tardé à être suivi par les missionnaires Anglais et Américains, et au collège d'Abbey sont venus s'ajouter successivement plusieurs autres établissements. Enfin les communautés indigènes elles-mêmes ont établi des maisons d'éducation. C'est ainsi que les Grecs catholiques viennent de fonder à Beyrouth un collège qui compte déjà 145 élèves. Le français, l'anglais, l'arabe, le turc, le dessin, etc., y sont enseignés comme à Antoura et à Gazir.

Il s'est formé aussi des écoles de filles. Là encore ce sont des femmes françaises, des sœurs de la Charité, qui ont donné un premier élan, et le bien qu'elles font tous les jours est l'objet de l'admiration générale. Leur établissement principal est à Beyrouth ; il a des succursales à Damas et dans le Liban.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Un morceau de craie. — La craie forme un élément important de la croûte terrestre : Qu'elle est cette matière si répandue, entrant pour une si large part dans la composition de la surface de la terre, et d'où provient-elle ? Nous savons tous que, si nous calcinons de la craie, nous obtenons de la chaux vive. La craie, en un mot, est un composé de gaz acide carbonique et de chaux, et, quand vous la portez à une haute température, le gaz acide carbonique se dégage et la chaux reste... A l'œil nu, la craie paraît être tout simplement une sorte de pierre au grain grossier. Mais il est possible de couper la craie en une tranche assez mince pour que l'on puisse voir à travers, et même l'étudier au microscope...

La masse générale consiste en granules très-petits ; puis, ensevelis dans cette matière, on distingue des corps en quantité innombrable, les uns plus petits, les autres plus grands, n'ayant guère, en moyenne, qu'un centième de pouce de diamètre, et présentant toutefois une forme et une structure bien définies. Un pouce cube de quelques spécimens de craie peut bien contenir des centaines de mille de ces corps formés d'incalculables millions de granules... Si l'on frotte dans l'eau un peu de craie avec une brosse, et qu'on transvase le liquide laiteux de façon à obtenir des dépôts de différents degrés de finesse, on parvient à séparer les uns des autres, les granules et les petits corps arrondis, et l'on peut les soumettre à l'examen microscopique, soit comme objets opaques, soit comme objets transparents. En combinant les vues obtenues par ces différentes méthodes, on peut prouver que chacun de ces corps ronds est un corps calcaire admirablement construit, composé d'un certain nombre de cellules communiquant librement l'une avec l'autre. Ces corps à cellules affectent différentes formes. L'une des plus connues ressemble un peu à une framboise ; elle est composée d'un certain nombre de cellules, presque globulaires, de différentes grandeurs et réunies ensemble : on l'appelle *globigerina*, et quelques spécimens de craie, se composent presque entièrement de *globigerina*... En 1853, le lieutenant Brooke, au moyen de son appareil, ramena à la surface, de la boue du fond de l'océan Atlantique, dans son sondage fait entre Terre-Neuve et les Açores, à une profondeur de plus de 10.000 pieds ou 2 milles. On envoya les spécimens à Ehrenberg (de Berlin) et à Bailey (de West-Point), pour qu'ils les examinassent. Ces habiles microscopistes découvrirent que cette boue provenant d'une si grande profondeur, était presque entièrement composée de squelettes d'organismes vivants, et que la plus grande partie ressemblait exactement aux *globigerina* de la craie. Des *globigerina* de toutes les grandeurs, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes, se trouvent dans cette boue de l'Atlantique, et les cellules de beaucoup d'entre elles sont remplies d'une matière animale molle.

Cette substance molle est, en somme, ce qui reste de la créature à laquelle la coquille, ou plutôt le squelette de la *globigérine* doit son existence. C'est un animal excessivement simple ; ce n'est même qu'une particule de gelée vivante, sans aucune partie définie, sans bouche, sans nerfs, sans muscles, sans organes distincts, et ne manifestant sa vitalité, à l'observation ordinaire, que par l'extension et la contraction des filaments qui lui servent de bras et de jambes,

Cependant cette particule amorphe, privée de ce que, dans les animaux d'un ordre plus élevé, nous appelons des organes, est capable de sentir, de croître et de multiplier ; de séparer de l'Océan la petite proportion de carbonate de chaux que l'eau de mer tient en solution ; de se faire un squelette de cette substance, et cela sur un modèle qui ne peut être imité par aucun autre moyen connu... Ces créatures étonnantes vivent et meurent dans les profondeurs où on les trouve.....

En étudiant les spécimens provenant des sondages opérés par le capitaine Dayman, je fus surpris de voir qu'une grande partie de ce que j'ai appelé "granules," n'est pas, comme on serait tenté tout d'abord de le croire, une simple poudre, de purs débris provenant des *globigerina*, mais qu'ils ont une forme et une grandeur définies. Je les appelai des coccolithes, et pensai qu'ils pourraient être d'une nature organique.

M. le docteur Wallich vérifia mon observation, et y ajouta l'intéressante découverte, qu'assez souvent des corps semblables à ces coccolithes se groupent en sphéroïdes, qu'il appelle des cocosphères... Il y a quelques années, M. Sorby, en comparant ces corps microscopiques avec ceux provenant des sondages de l'Atlantique, remarqua qu'ils sont identiques, et prouva ainsi que la craie, de même que la boue, de l'Océan, contient ces corps mystérieux, les coccolithes et les cocosphères.

Voilà donc une nouvelle preuve fort intéressante de l'identité essentielle de la craie avec la boue actuelle de l'Océan. Les *globigerina*, les coccolithes et les cocosphères, qui en sont les principaux constituants, prouvent la similitude générale des conditions dans lesquelles elles ont été formées... La craie a été bâtie ça et là par les *globigerina*. Cependant, cette boue durcie d'une ancienne mer présente les restes d'animaux d'un ordre plus élevé, qui ont vécu, qui sont morts, et ont laissé leurs squelettes dans la boue, de même que les huîtres vivent, meurent et laissent après elles leurs écailles dans la boue des mers actuelles... On a découvert dans les fossiles de la craie, les restes de plus de 3,000 espèces distinctes d'animaux aquatiques. La grande majorité de ces espèces se rencontrent aujourd'hui dans la mer ; les groupes qui disparaissent s'y trouvent côte à côte des groupes qui représentent aujourd'hui les espèces dominantes. Ainsi la craie contient les restes de ces étranges reptiles, qui pouvaient voler et nager, le ptérodactyle, l'ichthyosaurus et le plésiosaure, qui ne se trouvent pas dans les dépôts plus récents, mais qui abondent dans les âges précédents. Les coquillages à cellules appelés les ammonites et les bélemnites, qui caractérisent la période précédant l'époque crétacée, ont disparu avec elle.

Il est probable, je pense, que des observations critiques, faites par des hommes sans préjugés, prouveront que plus d'une espèce d'animaux d'un ordre plus élevé a eu une existence aussi longue : le seul exemple que je puisse citer à présent est la *terebratulina caput serpentis*, qui vit dans nos mers anglaises, et qui est abondant (comme *terebratulina striata* des auteurs), dans la craie.

Nous ne pouvons nous empêcher, en admettant les nombreux changements qu'a subis un endroit donné de la surface du globe, tantôt terre, tantôt mer ; nous ne pouvons, dis-je, nous empêcher de nous demander quelle a été la cause de ces changements. Puis, quand nous les avons expliqués comme ils doivent l'être, par les lents mouvements alternatifs d'élevation et de dépression qui ont affecté la croûte de la terre, nous allons plus loin et nous demandons : pourquoi ces mouvements ?

Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces mouvements sont dans le cours ordinaire de la nature, car ils se produisent encore sous nos yeux. On a la preuve certaine que quelques parties de l'hémisphère du nord se soulèvent aujourd'hui insensiblement ; ou a en outre des preuves indirectes, mais très-satisfaisantes, qu'une superficie énorme recouverte aujourd'hui par l'océan pacifique s'est abaissée de plusieurs milliers de pieds, depuis que les animaux qui habitent cette mer ont commencé d'exister.

La craie, dans quelques endroits, a plus de mille pieds d'épaisseur. Il a fallu quelque temps pour que des squelettes d'animalcules n'ayant qu'un centième de pouce de diamètre, formassent une semblable masse... Il est non-seulement certain que la craie est la boue d'une ancienne mer, mais il n'est pas moins certain que cette mer, où s'est produite la craie, a existé pendant une période excessivement longue... l'époque du diluvium, comparée à l'époque de la craie, n'est qu'un dépôt tout jeune encore. Dans un des plus charmants endroits de la côte de Norfolk, vous verrez l'argile formant une vaste masse qui repose sur la craie, et qui, par conséquent, a dû être déposée après elle. La craie est certainement plus ancienne que l'argile. Entre la craie et le diluvium se trouve une couche comparativement insignifiante, contenant des matières végétales. Cette couche raconte une histoire étonnante. Elle est pleine de troncs d'arbres debout, dans la position où ils ont poussé. On y trouve des pins avec leurs cônes, des noisetiers avec leurs noisettes, des troncs de chênes, d'ifs, de hêtres et d'aulnes. Aussi a-t-on avec raison appelé cette couche "la couche forestière."

Il est évident que la craie a dû être soulevée et convertie en terre sèche avant que les arbres forestiers aient pu croître dessus. Comme les troncs de ces arbres ont de deux à trois pieds de diamètre, il n'est pas moins évident que la terre sèche ainsi formée est restée dans les mêmes

conditions pendant une longue période. Les restes de chênes et de pins magnifiques ne sont pas les seules preuves de cette longue durée, nous en avons un autre témoignage : ce sont les restes nombreux d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames et d'autres grandes bêtes fauves qui y ont été trouvés... Il y a une inscription sur les dunes perpendiculaires de Crosne, et chacun peut lire.

Elles nous dit, avec une autorité qu'on ne peut discuter, que, dans l'ancien lit de la mer, la craie a été soulevée, est devenue terre sèche et est restée telle jusqu'à ce qu'elle fût couverte de forêts habitées par les animaux dont les dépouilles réjouissent nos géologues. Cette terre sèche, avec les ossements et les dents de longues générations d'éléphants cachés dans les racines et les feuilles sèches de ses anciens arbres, s'abaissa graduellement au fond de la mer glaciale, qui la recouvrit d'immenses masses. Des animaux marins, tels que le walrus, qui ne se rencontrent plus aujourd'hui que dans l'extrême nord, circulaient autrefois à l'endroit où les oiseaux s'étaient perchés sur les rameaux les plus élevés des pins. La boue glaciale, soulevée à son tour, se durcit et forma le sol de Norfolk moderne. Les forêts poussèrent de nouveau ; le loup et le castor remplacèrent le renne et l'éléphant, et enfin commença ce que nous appelons l'histoire d'Angleterre... La terre, depuis l'époque de la craie jusqu'à notre époque, a été le théâtre d'une série de changements aussi considérables que lents. Le terrain sur lequel nous nous trouvons a été d'abord mer, puis terre ; ces changements se sont produits quatre fois au moins, et chacun de ces changements a duré un temps considérable.

Pendant la période de la craie ou "l'époque crétacée," aucun des grands traits physiques de notre globe n'existait encore. Nos grandes chaînes de montagnes : les Pyrénées, les Alpes, les Andes, ont tous été soulevés depuis le dépôt de la craie, et la mer crétacée recouvrait les sites où se dressent aujourd'hui le Sinai et l'Ararat.

Quelque grands qu'aient été ces changements physiques du monde, ils ont été accompagnés d'une série non moins étonnante de modifications dans les habitants du globe. Bien peu de créatures vivantes aujourd'hui ressemblent à ces anciennes créatures. Il est certain que pas un des animaux les mieux organisés n'appartenait aux mêmes espèces que celles existant aujourd'hui. Les oiseaux de l'air ne ressemblaient pas à ceux que l'œil de l'homme a vus voler.

C'est la population de la mer crétacée qui relie le plus complètement les habitants de l'ancien monde aux habitants du monde moderne. (Extrait de la Revue des cours publics.)

— Eruption du Vésuve.—On écrit de Naples, le 11 octobre :

Le Vésuve, après quatre mois de demi-sommeil, s'est réveillé tout d'un coup, et pour premier acte de sa force, il a démolé une partie du cône qui s'était formé au sommet de la montagne par l'accumulation des scories de la lave de la dernière éruption. Cela eut lieu dans la nuit du 8 au 9 sans qu'on y fût le moins du monde préparé. La brèche à peine ouverte dans le cône, la lave trouva une voie facile pour sortir de la grande conque du cratère dans lequel elle était en ébullition, et elle en profita aussitôt pour descendre lentement vers le plateau de l'Atrio del Cavallo, pas qu'elle n'avait encore atteint hier soir. L'éruption, cette fois, se présente avec des phénomènes tout à fait particuliers. La fumée, par exemple, a une odeur différente de celle des précédentes éruptions, ce qui a été de suite remarqué par l'illustre professeur Palmieri.

Bien que jusqu'à ce moment la lave descende avec une vitesse modérée, elle a toutefois plus de phosphorescence que celle de l'hiver passé, principalement au point de sortie d'où elle jette à une grande distance une lumière très vive mêlée à une fumée noire que l'on voit fantastiquement se teindre d'un rouge sombre et se dissiper rapidement dans l'espace, poussée par le vent, qui, à cette hauteur, souffle toujours avec une certaine force. On ne jouit complètement de ce spectacle que la nuit, car le jour on ne voit point la flamme qui couronne la crevasse du cône, et l'on peut seulement distinguer le lieu occupé par la lave par la fumée qui s'en élève à mesure qu'elle se refroidit. Il sort toujours du cratère une épaisse colonne de fumée, tantôt blanche, tantôt grise, et quelquefois aussi noire, selon la nature des matières dont elle est imprégnée.

Dans la nuit du 8 et pendant toute la journée suivante, il sortit du fond du volcan des jets de sable fin et très noir, de sorte qu'en peu de temps les terrasses et les fenêtres de l'observatoire en demeurèrent couvertes quand ce phénomène cessa, et la fumée redevint blanche, barriolée d'un moment à l'autre de jaune pâle et de gris. Jusqu'à présent le nombre des curieux a été assez restreint.

— Le Câble Franco-Américain.—On lit dans le Times de Londres, au sujet du câble transatlantique :

"Le nouveau câble transatlantique destiné à établir une communication télégraphique entre Brest et un point convenable du littoral américain dans l'Etat de New-York est en bonne voie de fabrication. Il aura beaucoup d'analogie avec ceux qu'on a terminés en 1866 ; cependant, le diamètre du fil de cuivre intérieur est un peu plus grand ; les fils d'acier

qui l'enveloppent sont d'acier Aessemmer galvanisé, ayant une force de tension de 1,000 livres au lieu de 800 livres."

"Le nouveau câble aura deux parties : l'une s'étendant de Brest à Saint-Pierre, aura une longueur de 2,325 milles sans compter ce qui devra être largué ; l'autre partie, celle de Saint-Pierre au point d'arrivée, aura toujours, sans compter cet excédant nécessaire, une longueur de 722 milles. La seconde section ressemblera au câble du golfe Persique en ce sans que, devant être immergé dans des eaux comparativement peu profondes, le câble sera protégé à l'extérieur, par le composé silicieux de l'invention de Bright et Clark, formé principalement de silex pulvérisé et de goudron. A ses extrémités qui doivent reposer sur le rivage, le câble sera à peu près comme les lignes atlantiques actuelles, mais il aura des dimensions de plus en plus fortes, à mesure qu'il arrivera vers la haute mer.

Pendant l'été, le navire le *Jaunet* a fait des sondages tout le long de la route projetée, et les observations lui ont permis de reconnaître que le lit de l'Océan est à peu près sur le parcours, de la même nature que le lit sur lequel reposent les câbles actuels, et à peu près aussi de même profondeur. On n'a guère trouvé que de la vase. Pour éviter les rochers et les banquises, la nouvelle ligne s'étendra, au sud des câbles actuels, au-dessous de la partie méridionale du Grand Tronc, de manière à se trouver en eaux profondes. Sir James Anderson, qui commandera le *Great Eastern*, pendant l'expédition dont le but sera de poser le câble, a fait les observations suivantes relativement aux bancs de Terre-Neuve.

"En se tenant sur la ligne de 500 brasses du banc de Milne et vers la partie méridionale du Grand-Banc, on ne rencontrera ni banquises, ni autres choses capables d'endommager le câble. On a évité la partie septentrionale du Grand-Banc, parce qu'on ignore à quelle profondeur les banquises y reposent. On a de bonnes autorités pour croire que quelquefois elles s'y trouvent à 90 brasses. On ne sait pas avec certitude à quelle profondeur les barques employées à la pêche des phoques peuvent jeter l'ancre pour se tenir sur la trace des glaçons. Mais la route que suivra le nouveau câble évitera tous les dangers, et ma propre expérience me permet de dire que le tracé qui part de l'extrémité méridionale du Grand-Banc de Saint-Pierre, pour se diriger de là vers le point d'atterrage en Amérique est entièrement libre de glaces ; il ne traverse aucun des endroits que les flottilles des pêcheurs choisissent pour jeter l'ancre.

La force de tension du câble sera de sept tonneaux et demie et la force de tension nécessaire en moyenne ne dépasse pas quatorze quintaux, lors même qu'il serait nécessaire de tirer certaines parties du câble ; une fois qu'il aura été posé, la force de tension ne dépassa pas un tonneau et demi, même dans les eaux plus profondes. Le poids du cuivre qui sert de conducteur aux câbles actuels est de 300 livres par nœud ; ce poids, pour le nouveau câble, sera de 400 livres. Le *Great-Eastern*, est arrivé à Sheerness, qu'il quittera avec le nouveau câble probablement vers la fin de juin. En sortant de la Medway, il ira à Brest pour compléter son approvisionnement de charbon, et c'est de là qu'il partira pour son expédition télégraphique."

BULLETIN DES STATISTIQUES.

—Nous empruntons au *Moniteur* une statistique générale d'Espagne, qui récoite des événements du jour un intérêt d'actualité :

"L'étendue superficielle de l'Espagne, en y comprenant les îles Baléares et les Canaries, est, d'après l'*Anuario estad. de Espana*, de 9,200 milles carrés, et le chiffre de sa population, suivant le dernier recensement fait en 1860, s'élève à 15,673,536, soit 1,703 habitants par mille carré. Comme pays moins peuplés que l'Espagne, il n'y a en Europe que la Turquie (1,601 habitants par mille carré), la Grèce (1,309), la Russie (989), le Danemark (651), la Suède (513), et la Norvège (299). D'après sa grandeur territoriale, l'Espagne est le cinquième des Etats de l'Europe ; d'après sa population, elle n'en est que le huitième. Dans ses colonies, elle possède encore 8,705 milles carrés, avec 6 millions et demi d'habitants.

"L'Espagne européenne se divise en 49 provinces, qui diffèrent beaucoup les unes des autres en étendue et en population. La plus grande est celle de Badajoz (408 milles carrés) ; la plus petite, celle de Guionzpoa (34 milles carrés). La plus peuplée est la province de Barcelone (726,267 habitants pour 140 milles carrés ; la moins peuplée, celle d'Alava (97,934 habitants pour 57 milles carrés).

"Le nombre des communes (ayuntamientos) s'élève en Espagne, sans compter les colonies, à 9,370.

"Parmi les 49 métropoles provinciales, Madrid, Barcelone, Séville et Valence comptent plus de 100,000 habitants ; Malaga, Cadix, Grenade et Saragosse flottent entre 50 et 100,000 ; toutes les autres sont au-dessous de 50,000.

"La population est presque exclusivement catholique. Les biens-fonds sont possédés en grande partie par la noblesse.

"Depuis le commencement du siècle, la production des céréales en Espagne se serait élevée, dit-on, de 65 à 140 millions de fanegas, celle du vin de 47 à 80 millions d'arobas. En bêtes de bétail, on comptait en

1867: 672,559 chevaux (73 par mille carré), 1,001,878 mules (108 p. m. c.), 1,290,214 ânes (141 p. m. c.), 2,904,398 têtes de l'espèce bovine (215 par m. c.), 22,054,967 moutons (2,400 p. m. c.), 4,429,576 chèvres (480 p. m. c.), 517 porcs (480 p. m. c.), et 4,104 chameaux.

« L'industrie minière espagnole a pris beaucoup d'extension dans ces derniers temps. En 1853, on ne comptait dans la péninsule que 2,336 exploitants de ce genre; dès 1860 il y en avait 6,295 (mines et fonderies.) La principale production minière est le plomb, pour l'extraction duquel ont été ouvertes depuis 1826, 3,500 mines dans les montagnes de Guadarrama et de Lojar (Gertrudo). Très-importante est aussi la production du fer, de l'argent, du cuivre, du zinc, du mercure et du charbon de terre. La valeur de toutes ces productions minières ensemble a été estimée, pour 1863, à 166 millions de réaux (2 1/2 silbergroschen, ou 41 1/4 centimes de réal), et celle du travail des fonderies et forges à 276 millions de réaux. L'insuffisance des moyens de communication empêche un plus grand développement de cette riche industrie minière.

« La cinquième partie de l'Espagne (10 millions d'hectares) est couverte de forêts, dont le tiers peut être aliéné. Les bois inaliénables appartiennent en général aux communes.

« L'industrie espagnole suivant les relevés de 1860, se composait alors comme suit: 13,471 fabricants, 333,281 industriels, 665,651 artisans (de métiers), 154,200 ouvriers de fabrique; en outre, 23,353 mineurs, 5,000 hommes de peine dans les chemins de fer, etc.

« A la fin de 1861, il y avait en Espagne 109 sociétés financières ou industrielles, avec un capital-action d'environ 5,000 millions de réaux en moyenne.

« Pour l'amélioration des routes, l'administration espagnole a fait plus depuis vingt ans que par le passé. Cependant, à la fin de 1860, il n'y avait encore que 11,276 kilomètres de complètement achevés, 3,165 autres étaient en construction. Au commencement de 1867, l'Espagne avait 675 milles de chemin de fer en exploitation (7,500 mètres le mille). Ses canaux ont une longueur de 94 milles. Ses ports sont au nombre de 117 et sa marine marchande possède 4,613 navires du port de 401,207 tonneaux ensemble, avec 155,568 hommes d'équipage. L'importation espagnole représentait en 1863 une valeur de 1,296 millions de réaux, et l'exportation une valeur de 1,219 millions de réaux.

« L'instruction est donnée au peuple espagnol par 24,353 écoles, lesquelles avaient, en 1860, 1,101,529 élèves. Il est vrai que l'on fait entrer dans ce nombre les écoles de la première enfance. En 1865, on comptait dans les écoles 9,705 étudiants, dont 4,144 pour Madrid seul.

« L'armée espagnole se compose actuellement de 41 régiments d'infanterie (à 3 bataillons), 20 bataillons de chasseurs, 1 régiment de vétérans à 3 bataillons, (formant la garnison de Ceta), ensemble 68,557 hommes; de 80 bataillons de milices provinciales, qui donnent un effectif de 67,309 hommes (total pour l'infanterie, 135,866 hommes); de 18 régiments de cavalerie de ligne, à 4 et 5 escadrons, et 2 escadrons de chevaux légers, en tout 13,004 hommes; de 10 régiments d'artillerie, 12,927 hommes; et de 2 régiments de génie à 2 bataillons: 4,759 hommes. A ces troupes, il faut ajouter encore les hallebardiers royaux, la gendarmerie, etc. En 1865, on estimait la force totale de l'armée espagnole à 236,209 hommes; mais il se trouve, en outre, de nombreuses troupes dans les colonies.

« Le service militaire en Espagne est, pour la cavalerie et l'artillerie, de sept années; pour l'infanterie, de huit années, dont cinq dans la ligne et trois dans la milice provinciale. Le rachat est permis.

« La flotte espagnole comptait en 1866: 6 frégates cuirassées avec 194 canons, 11 vapeurs à hélice, armés de 469 canons, 3 bateaux à roues avec 12 canons, en tout 120 navires avec un armement de 1,200 canons, et des équipages d'environ 15,000 marins.

« Le budget ordinaire de l'Espagne pour 1866-67 donne un chiffre de 2,684,540,000 réaux pour les recettes, et de 2,636,929,000 réaux pour les dépenses. Il faut y ajouter un budget extraordinaire de 5 à 600 millions de réaux, ou les recettes pour la plus grande partie, sont fournies par la vente des biens nationaux. A la fin de 1865, l'aliénation de ces biens avait produit environ 7,200 millions de réaux.

« La dette de l'Etat espagnol, sans compter une dette flottante évaluée à 1,600 millions de réaux, se montait en 1866, à 18,000 millions de réaux (près de 4 milliards de francs, ou 300 francs par tête d'habitant). »

#### BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— *Touchante Histoire.*—Elle nous arrive du Nouveau-Brunswick. On croirait à la réalisation de quelque émouvant conte de Schmidt, et pas une mère ne la lira sans verser une larme.

Trois petits enfants s'égarèrent dans un bois; le pays était désert, il faisait froid et c'était à l'approche de la nuit. Bientôt l'aîné, qui n'avait que six ans, acquit la douloureuse certitude que tous leurs efforts seraient vains et qu'ils ne pourraient retrouver leur route. Il résolut de sauver au moins ses petits compagnons, dont l'un avait quatre ans et l'autre trois.

Il choisit un tronc d'arbre bien creux et les y fit asseoir, les couvrant de son petit capot. Puis, il alla chercher des branches et des feuillages et les entoura de son mieux.

Mais ce travail était au-dessus de ses forces, déjà épuisées, et il tomba à côté du monceau de feuillage. On le trouva mort le lendemain, victime de son dévouement.

Quant aux deux autres enfants, ils vivaient encore dans le tronc d'arbre, où leur héroïque petit camarade leur avait préparé une sorte de nid.

#### BULLETIN MARITIME.

— *Exposition maritime du Havre.*—L'exposition maritime du Havre, ouverte dans cette ville depuis le 1er juin, a été close le 26 octobre par une brillante solennité, que présidait, à titre d'hôte, M. de Forcade la Roquette, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics.

D'après le rapport de M. Nicolle, l'organisateur de tout le travail, sept mille exposants y ont pris part: l'Angleterre y était représentée par 424 exposants; les États-Unis d'Amérique, par 262; l'Allemagne, la Belgique, la Hollande y avaient envoyé de nombreux échantillons de leur travail national. A côté de ces puissants rivaux que l'Angleterre, la France maritime a plus que dignement tenu sa place; ainsi que l'a dit M. Nicolle, elle n'a, sous le rapport de la construction maritime, rien à envier à aucun de ces pays, puisque ses chantiers et ses ateliers peuvent construire un navire en bois ou en fer, l'armier, l'équipier, aussi avantageusement qu'un autre.

M. le ministre a ensuite prononcé un discours, empreint d'un vif libéralisme et de vues élevées, dont nous détachons les passages principaux, consacrés à des idées générales:

« Pour ne parler que des résultats commerciaux, vous savez que, sous le gouvernement de Juillet, le mouvement des exportations et des importations entre ces deux pays ne put s'élever jusqu'à 200 millions par an. Depuis l'Empire, ses progrès ont été si rapides, qu'il dépassait, en 1860, le chiffre énorme de 1 milliard 800 millions. Ainsi se manifeste la vérité des principes qui font reposer la prospérité de chaque nation, sur la multiplicité de ses relations avec toutes les autres. Ainsi s'effacent les prétentions exclusives et les rivalités funestes à tous les intérêts pour faire place aux émulations légitimes qui enrichissent les peuples et profitent à la civilisation.

« A d'autres époques, la mer a pu être un champ de bataille dont chacun ambitionnait la domination. On s'y disputait par les armes tantôt des monopoles par les colonies lointaines, tantôt la jouissance privilégiée d'un commerce restreint et toujours menacé. Aujourd'hui la mer est une route, les colonies s'ouvrent à tous les pavillons et à toutes les marchandises, les ports voient tomber les fortifications qui resserraient leur enceinte; ils se transforment ou se rencontrent et viennent s'échanger les produits de toutes les parties du monde; enfin, le commerce maritime est devenu l'un des liens les plus puissants qui rapprochent les peuples et confondent leurs intérêts.

« On ne peut étudier avec quelque attention les diverses industries maritimes réunies dans cette exposition sans reconnaître à quel point les hommes ont besoin les uns des autres, et ce qu'ils gagnent à mettre en commun le résultat de leurs travaux. Tous les peuples qui ont marqué dans l'histoire ont concouru au développement de la navigation, mais le travail a été lent et difficile. L'antiquité, malgré ses succès incomparables dans la poésie, l'éloquence et les arts libéraux, n'a connu qu'imparfaitement l'art de diriger la marche des navires. Le génie des Romains eux-mêmes, s'est arrêté devant l'Océan. C'est au quinzième siècle que commencent, avec le développement de la science, les entreprises des grands navigateurs. Les uns franchissent le cap de Bonne-Espérance, les autres découvrent le Nouveau-Monde; ceux-ci font le tour du globe, ceux-là pénètrent dans les régions polaires, ici on invente la boussole, là on demande à la vapeur le secret d'une force nouvelle. Les progrès se succèdent à travers les siècles, et c'est l'effort universel des peuples qui a vaincu la nature et assuré à l'homme la domination des mers.

« Les progrès accomplis dans l'art de la navigation n'ont pas seulement amené de grands résultats matériels, ils ont préparé, dans le droit international et dans le régime économique des peuples, l'événement de principes nouveaux. La liberté des mers a été enfin reconnue. La France, qui a eu longtemps l'honneur d'en défendre le principe, en a fait valoir les conséquences, en 1856, le traité de Paris. La liberté du commerce se rattache elle-même, par bien des côtés, à la liberté des mers. L'une et l'autre sont destinées à multiplier les éléments de la richesse entre les différentes parties du monde et à devenir le gage des amitiés fécondes et durables.

« Ainsi, le commerce, l'industrie, les arts ne peuvent se développer sans créer des solidarités nouvelles d'intérêts et de sentiments; ils augmentent le bien-être de l'homme sans affaiblir son énergie, car il n'améliorent sa condition qu'en stimulant son activité. Chez les nations modernes, la paix n'est pas le repos, c'est le travail. L'effort intelligent qui produit la richesse ne saurait s'arrêter; partout il est nécessaire, dans la ferme comme dans l'usine, dans l'atelier, comme dans la manufacture. L'industrie maritime est soumise aux mêmes lois; elle peut les accepter sans crainte; elle saura y trouver aussi les conditions d'un brillant avenir dans les luttes nouvelles nées de la concurrence et de la liberté. » *L'Économiste Français.*